

N° 75-001-XIF au catalogue



L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

JANVIER 2007

Vol. 8, n° 1

■ LA MOSAÏQUE DU
CHÔMAGE AU CANADA,
DE 2000 À 2006

■ LA POPULATION
ACTIVE AUTOCHTONE
DE L'OUEST CANADIEN

■ *LA DETTE DES
PARTICULIERS*



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 170, promenade du Pré Tunney, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, (Ontario), K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4628; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 75-001-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2007. ISSN : 1492-4978.

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s).

Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, 100, promenade du Pré Tunney, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
p	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Faits saillants

Dans ce numéro

■ La mosaïque du chômage au Canada, de 2000 à 2006

- Depuis 2000, les régions qui arrivent en tête relativement à leur faible taux de chômage se trouvent principalement dans les Prairies — Calgary, les régions de l'Alberta autres qu'une RMR (région métropolitaine de recensement), et les régions du Manitoba autres qu'une RMR. Les dernières de classe sont les régions de Terre-Neuve-et-Labrador autres qu'une RMR, l'Île-du-Prince-Édouard, les régions de la Nouvelle-Écosse autres qu'une RMR, les régions du Nouveau-Brunswick autres qu'une RMR, et Windsor.
- En 2000 et en 2006, c'est à Calgary qu'on a observé les taux de chômage parmi les plus faibles (4,5 % et 3,2 % respectivement); on a enregistré les taux les plus élevés dans les régions de Terre-Neuve-et-Labrador autres qu'une RMR (21,3 % et 19,3 %).
- Des 16 RMR et régions autres qu'une RMR qui ont connu une baisse de classement quant à leur taux de chômage entre 2000 et 2006, 9 se trouvaient en Ontario. Des 5 RMR qui ont affiché les baisses de classement les plus importantes, 4 se situaient dans la région du *Golden Horseshoe* en Ontario — Oshawa, Hamilton, Toronto et Windsor.
- La durée de la période de chômage a démontré des signes d'amélioration entre 2000 et 2006. À l'échelle nationale, elle a chuté d'environ 3 semaines, passant de 19,8 à 16,7 semaines. On a aussi observé des diminutions dans la plupart des régions, soit dans 33 des 38 régions considérées.

■ La population active autochtone de l'Ouest canadien

- D'ici la fin de 2017, on prévoit que le nombre d'Autochtones en âge de travailler (15 ans ou plus) atteindra presque un million de personnes, soit environ 3,4 % de la population en âge de travailler. Dans l'Ouest canadien, l'emploi chez les Autochtones (hors réserve) a augmenté de 23 % entre 2001 et 2005, par rapport à seulement 11 % dans le cas des non-Autochtones.
- Malgré une réduction de l'écart entre leurs taux de chômage au cours de la période, le taux des Autochtones est demeuré 2,5 fois celui des non-Autochtones en 2005.
- L'effet des études postsecondaires sur l'emploi est particulièrement important chez les femmes autochtones ayant un grade universitaire. En fait, ces femmes enregistraient un taux d'emploi plus élevé de 11 points de pourcentage que les femmes non autochtones.
- La plus grande partie de la croissance de la population active autochtone hors réserve de l'Ouest a été alimentée par les trois plus importants secteurs professionnels : ventes et services (35 %); affaires, finance et administration (19 %); métiers, transport et machinerie (18 %).

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu
de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE (N° 75-001-XPF au catalogue).

Nous vous offrons encore plus!

Une réduction de 20 % sur un abonnement de 2 ans! Seulement 100,80 \$ (taxes en sus)

Une réduction de 30 % sur un abonnement de 3 ans! Seulement 132,30 \$ (taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*



ENVOYEZ À

Statistique Canada
Division des finances
100, promenade du
Pré Tunney, 6^e étage
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6



TÉLÉPHONE

1 800 267-6677

Mentionnez PF026100



TÉLÉCOPIEUR

1 877 287-4369

613-951-0581



COURRIEL

Infostats@statcan.ca

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veillez débiter mon compte : MasterCard VISA American Express

N° de carte _____ Date d'expiration _____

Signature _____

Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) _____

Paiement inclus _____ \$

Signature de la personne autorisée _____

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	63,00		
2 ans	100,80		
3 ans	132,30		

Total			
TPS (6 %)			
TVP en vigueur			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
Total général			

Nom _____

Entreprise _____ Service _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____

Code postal _____ Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

N° au catalogue	Titre
75-001-XPF	L'emploi et le revenu en perspective

*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 6 % et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI _____ et leur code de référence RI _____

Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(s) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.

Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions ou des études de marché , cochez la case correspondante.

BON DE COMMANDE



Statistique Canada / Statistics Canada

Canada

La mosaïque du chômage au Canada, de 2000 à 2006

Ernest B. Akyeampong

Le taux de chômage est un indicateur bien connu de la santé du marché du travail. La hausse du taux de chômage national au cours des années qui ont immédiatement suivi l'effondrement du secteur de la haute technologie a fait place à des baisses annuelles soutenues qui se sont traduites par un taux de 6,3 % pour 2006. Ce taux, inférieur à celui de 6,8 % relevé pendant la période d'expansion, s'avère aussi le plus bas en 30 ans¹.

Évidemment, cette amélioration n'a pas profité également à toutes les parties du pays. On s'en est bien tiré dans certaines régions et moins bien dans d'autres. Or, même si l'on compare habituellement les 10 provinces ou les 5 régions du Canada, chacune peut néanmoins comporter bon nombre de marchés du travail distincts. Le présent article porte sur les 28 régions métropolitaines de recensement (RMR) et les 10 régions autres qu'une RMR (voir *Source des données et définitions*). En premier lieu, on y relève, à partir de l'Enquête sur la population active (EPA), la dispersion du taux de chômage des marchés du travail locaux (RMR et régions autres qu'une RMR) entre 2000 et 2006. On y examine ensuite le rendement comparatif du marché du travail de ces régions selon le taux, le classement et la durée au chapitre du chômage. Enfin, les données sur les niveaux de chômage, la population active et l'emploi figurent en annexe.

Hausse de la dispersion du taux de chômage

La diminution impressionnante du taux de chômage national constatée ces dernières années dissimule des disparités géographiques considérables. En 2006, par exemple, le taux de chômage atteignait en moyenne 5,2 % dans la RMR de Québec, comparativement à 8,4 % dans la région voisine de Montréal. De la même façon, le taux de chômage était beaucoup plus faible à Kitchener (5,2 %) qu'à Windsor (9,0 %).

Ernest B. Akyeampong est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut le joindre au 613-951-4624 ou à perspective@statcan.ca.

Source des données et définitions

L'**Enquête sur la population active (EPA)** recueille chaque mois des données sur l'activité du marché du travail auprès de la population civile hors établissement institutionnel âgée de 15 ans ou plus. Les territoires sont exclus du total national, de même que les personnes qui vivent dans les réserves indiennes. L'échantillon de l'enquête comprend environ 54 000 ménages, qui font tous partie de l'échantillon pendant une période de six mois consécutifs.

La **région métropolitaine de recensement (RMR)** est composée d'un noyau urbain comptant 100 000 habitants ou plus, ainsi que de régions urbaines ou rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. En retranchant les RMR du total provincial, on obtient les régions résiduelles, constituées de régions rurales et urbaines plus petites et appelées **régions autres qu'une RMR**. La totalité de l'Île-du-Prince-Édouard est définie comme une région autre qu'une RMR. Évidemment, ces régions résiduelles provinciales présentent quantité de variations locales au chapitre de la situation du marché du travail, mais ces détails échappent au cadre du présent article.

La période de chômage indique la durée (habituellement en semaines) de la recherche d'emploi continue d'une personne. La conception de l'EPA fait en sorte qu'on y mesure les périodes inachevées de recherche d'emploi continue. On peut obtenir de l'information sur les périodes achevées à partir de sources de données longitudinales telles que l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

On admet généralement que le taux de chômage peut différer selon la région géographique. Tout bien considéré, on ne s'étonne pas d'une réduction de la dispersion pendant les périodes de croissance économique, quand le taux national affiche habituellement une diminution (Guillemette, 2006). Cependant, on a pu constater la situation inverse au cours de la période d'expansion actuelle, tout comme pendant la période d'expansion de la fin des années 1980 (Gower, 1996). La variation autour du taux national a eu tendance à augmenter dans les RMR et les régions autres qu'une RMR au cours des cinq dernières années

(de 2002 à 2006), à mesure que le taux national affichait une diminution progressive (graphiques A et B) [voir *Mesure de la dispersion*].

On a avancé plusieurs hypothèses pour expliquer la hausse de la dispersion au cours de la période d'expansion actuelle. D'abord, la croissance économique n'est peut-être pas forte ou généralisée (Guillemette, 2006). L'expansion actuelle est plus vigoureuse dans l'Ouest canadien (Cross et Bowlby, 2006; White, Michalowski et Cross, 2006), tandis que le rendement de certaines grandes régions métropolitaines, comme Toronto et Montréal, se révèle plus modéré. D'autres avancent que des programmes tels que l'assurance-emploi peuvent contribuer à freiner la migration de certains chômeurs des régions moins performantes vers les marchés du travail en pleine effervescence, accentuant ainsi la dispersion (Guillemette, 2006).

Mesure de la dispersion

Pour nombre de raisons, il y aura toujours des écarts entre, d'une part, le taux de chômage national et, d'autre part, les taux enregistrés par les diverses RMR et régions autres qu'une RMR. L'augmentation du taux de dispersion indique que l'écart s'élargit, et vice versa. Dans le présent document, les taux de dispersion des RMR et des régions autres qu'une RMR correspondent à la moyenne pondérée des différences entre le taux de chômage des régions et le taux de chômage national. En fait, on multiplie l'écart entre le taux de chaque région et le taux national par la population active de la région. On additionne ces produits et on divise ensuite le total par la population active nationale afin d'obtenir la dispersion globale. Enfin, on divise ce résultat par le taux de chômage national pour obtenir le pourcentage de dispersion.

Ces opérations correspondent à la formule algébrique suivante :

$$\frac{\sum_{i=1}^{38} |c_i - c_n| \cdot \frac{PA_i}{PA_n}}{c_n}$$

où

c_i = taux de chômage de la région i

c_n = taux de chômage national

PA_i = population active de la région i

PA_n = population active nationale

La dispersion de la durée moyenne du chômage a été calculée de la même manière.

Graphique A Le taux de chômage au Canada en 2006 s'avère le plus bas en 30 ans

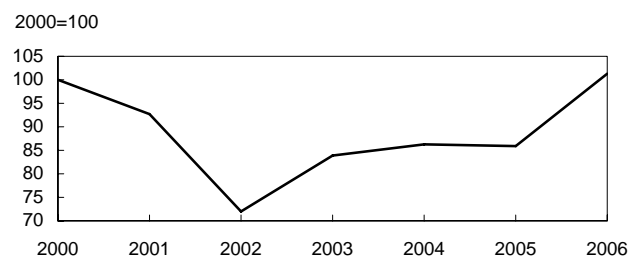


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2000 à 2006

Tendances et configurations du taux de chômage

Partant d'un creux de 6,8 % dans l'année d'expansion de 2000, le taux de chômage national a atteint 7,2 % en 2001, coïncidant avec l'effondrement du secteur de la haute technologie. Après avoir touché un sommet en 2002 (7,7 %), le chômage a stagné à 7,6 % l'année suivante, pour ensuite redescendre de façon soutenue et se fixer à 6,3 % en 2006 (graphique A). À quelques exceptions près, la plupart des régions ont connu des tendances semblables (tableau 1). Cinq régions n'ont affiché aucune tendance précise, soit l'Île-du-Prince-

Graphique B La dispersion du taux de chômage s'est accrue depuis 2002



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2000 à 2006

Édouard, Windsor, Thunder Bay, les régions de l'Ontario autres qu'une RMR et Regina.

En 2000 et en 2006, c'est à Calgary qu'on a signalé les taux de chômage parmi les plus faibles (4,5 % et 3,2 % respectivement)²; on a enregistré les taux les plus élevés dans les régions de Terre-Neuve-et-Labrador autres qu'une RMR (21,3 % et 19,3 %).

Certaines régions sont devenues les premières de classe habituelles, en obtenant les taux de chômage les plus faibles dans cinq des sept années. D'autres sont devenues les dernières de classe habituelles. Presque toutes les premières de classe se trouvaient dans les Prairies (Calgary, les régions de l'Alberta et du Manitoba autres qu'une RMR, Victoria étant l'exception). Les régions de l'Alberta ont surtout conservé leur place enviable à cause de la prospérité issue de l'industrie pétrolière et gazière et de l'activité accrue dans le secteur de la construction. Les dernières de classe étaient les régions de Terre-Neuve-et-Labrador autres qu'une RMR, l'Île-du-Prince-Édouard, les régions de la Nouvelle-Écosse autres qu'une RMR, les régions du Nouveau-Brunswick autres qu'une RMR, et Windsor.

En 2006, dans l'ensemble du pays et dans la grande majorité des RMR et des régions autres qu'une RMR, le taux de chômage était plus bas qu'en 2000. Dans huit régions, toutefois, l'inverse était vrai. À l'exception de Montréal, ces régions se trouvaient en Ontario, une province touchée par le ralentissement de l'activité du secteur de la fabrication en général et de l'industrie automobile en particulier. Ces industries ont souffert du coût élevé de l'énergie et de la réduction

Tableau 1 Taux de chômage selon la région

	2000	2002	2004	2006
	%			
Canada	6,8	7,7	7,2	6,3
Atlantique	11,2	11,4	10,7	9,9
Terre-Neuve-et-Labrador	16,7	16,7	15,7	14,8
St. John's	9,5	9,2	9,0	8,1
Régions hors RMR	21,3	21,4	20,0	19,3
Île-du-Prince-Édouard	12,1	12,0	11,3	11,0
Nouvelle-Écosse	9,1	9,6	8,8	7,9
Halifax	6,3	7,6	6,0	5,0
Régions hors RMR	11,4	11,1	11,0	10,3
Nouveau-Brunswick	10,0	10,2	9,8	8,8
Saint John	7,3	8,3	7,9	6,1
Régions hors RMR	10,6	10,6	10,1	9,3
Québec	8,5	8,6	8,5	8,0
Saguenay	9,9	11,4	11,0	8,8
Québec	8,1	6,4	5,8	5,2
Trois-Rivières	10,8	10,2	10,7	8,1
Sherbrooke	8,1	7,9	6,9	7,9
Montréal	7,8	8,6	8,7	8,4
Gatineau	6,0	6,8	6,6	5,6
Régions hors RMR	9,7	9,5	9,3	8,6
Ontario	5,8	7,1	6,8	6,3
Ottawa	5,6	7,5	6,6	5,1
Kingston	7,0	6,8	6,4	6,2
Grand Sudbury	8,3	9,2	8,2	7,2
Oshawa	5,8	6,8	5,4	6,5
Toronto	5,5	7,4	7,5	6,6
Hamilton	5,1	6,7	6,3	5,9
St. Catharines–Niagara	6,0	7,4	7,4	6,4
London	6,1	7,1	5,9	6,2
Windsor	5,4	8,1	8,7	9,0
Kitchener	5,6	5,7	5,1	5,2
Thunder Bay	6,5	6,6	8,2	7,5
Régions hors RMR	6,2	6,6	5,8	6,0
Prairies	5,0	5,3	4,9	3,8
Manitoba	5,0	5,1	5,3	4,3
Winnipeg	5,3	5,3	5,5	4,6
Régions hors RMR	4,3	4,8	5,0	3,8
Saskatchewan	5,1	5,7	5,3	4,7
Regina	4,9	5,5	5,0	4,9
Saskatoon	5,6	6,1	6,2	4,4
Régions hors RMR	5,0	5,5	5,1	4,7
Alberta	5,0	5,3	4,6	3,4
Calgary	4,5	5,7	5,0	3,2
Edmonton	5,6	5,2	4,8	3,9
Régions hors RMR	4,9	4,9	4,1	3,3
Colombie-Britannique	7,1	8,5	7,2	4,8
Abbotsford	7,5	7,5	6,4	4,5
Vancouver	5,8	7,7	6,7	4,4
Victoria	6,7	7,0	5,3	3,7
Régions hors RMR	9,2	10,2	8,3	5,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2000 à 2006

des exportations, découlant en partie de la hausse du dollar canadien. Les industries de la fabrication à Montréal ont subi un sort semblable, en particulier l'industrie aérospatiale ainsi que l'industrie du vêtement et des textiles. Montréal a aussi connu une baisse de l'emploi dans le secteur des administrations publiques.

Concentration des baisses de classement en Ontario

Les changements touchant le classement des régions selon leur taux de chômage entre 2000 et 2006 permettent d'illustrer le sort réservé aux RMR et aux régions autres qu'une RMR (tableau 2). On découvre ainsi que ce sont les marchés du travail de l'Ontario qui s'en sont le moins bien tirés. Neuf des 16 régions qui ont connu une baisse de classement pendant cette période se trouvaient en Ontario. Au Québec, Montréal et, dans une moindre mesure, Sherbrooke ont aussi perdu du terrain, tandis qu'en Saskatchewan, Regina et les régions autres qu'une RMR ont vu leur classement décliner.

Quatre des cinq RMR qui ont affiché les baisses de classement les plus importantes entre 2000 et 2006 se trouvaient dans la région du *Golden Horseshoe* en Ontario (Oshawa, Hamilton, Toronto et Windsor), et Regina était la cinquième (tableau 3). Le rendement supérieur des marchés du travail de l'Ouest se traduit aussi par des gains de classement très marqués. Quatre des cinq régions ayant connu l'amélioration la plus importante se trouvaient en Colombie-Britannique : Victoria, Abbotsford, les régions de la Colombie-Britannique autres qu'une RMR, et Vancouver. Les améliorations du marché du travail en Colombie-Britannique sont étroitement associées aux gains réa-

Tableau 2 Régions classées selon le taux de chômage

	2000	2002	2004	2006	2000 à 2006
	Rang				Change-ment
Calgary	2	7	3	1	1
Régions de l'Alberta hors RMR	3	2	1	2	1
Victoria	22	17	8	3	19
Régions du Manitoba hors RMR	1	1	3	4	-3
Edmonton	10	3	2	5	5
Saskatoon	10	9	15	6	4
Vancouver	14	24	21	6	8
Abbotsford	25	21	17	8	17
Winnipeg	7	4	10	9	-2
Régions de la Saskatchewan hors RMR	5	5	6	10	-5
Regina	3	5	3	11	-8
Halifax	20	23	14	12	8
Ottawa	10	21	19	13	-3
Québec	27	10	11	14	13
Kitchener	10	7	6	14	-4
Gatineau	16	14	19	16	0
Régions de la Colombie-Britannique hors RMR	30	32	28	16	14
Hamilton	6	13	16	18	-12
Régions de l'Ontario hors RMR	19	11	11	19	0
Saint John	24	27	25	20	4
Kingston	23	14	17	21	2
London	18	18	13	21	-3
St. Catharines-Niagara	16	19	23	23	-7
Oshawa	14	14	9	24	-10
Toronto	9	19	24	25	-16
Grand Sudbury	29	29	26	26	3
Thunder Bay	21	11	26	27	-6
Sherbrooke	27	25	22	28	-1
St. John's	31	29	31	29	2
Trois-Rivières	35	32	34	29	6
Montréal	26	28	29	31	-5
Régions du Québec hors RMR	32	31	32	32	0
Saguenay	33	36	35	33	0
Windsor	8	26	29	34	-26
Régions du Nouveau-Brunswick hors RMR	34	34	33	35	-1
Régions de la Nouvelle-Écosse hors RMR	36	35	35	36	0
Île-du-Prince-Édouard	37	37	37	37	0
Régions de Terre-Neuve-et-Labrador hors RMR	38	38	38	38	0

Nota : La région ayant le taux de chômage le plus bas se classe au 1^{er} rang.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2000 à 2006

Tableau 3 Régions ayant connu les changements les plus marqués au classement selon le taux de chômage

	2000 à 2006
Amélioration	
Victoria	19
Abbotsford	17
Régions de la Colombie-Britannique hors RMR	14
Québec	13
Vancouver et Halifax	8
Détérioration	
Regina	-8
Oshawa	-10
Hamilton	-12
Toronto	-16
Windsor	-26

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2000 à 2006

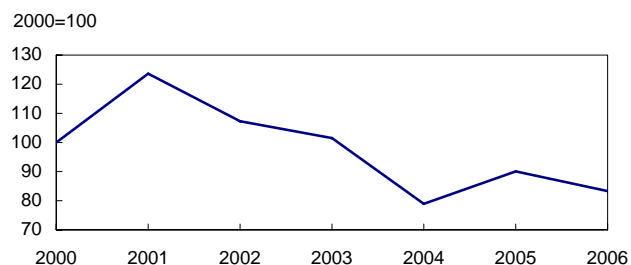
lisés par les industries du secteur primaire, de la construction et des transports, ainsi qu'à l'augmentation des exportations vers l'Extrême-Orient, notamment, vers la Chine. La RMR de Québec a également profité d'une hausse de classement importante. Les industries y affichant une croissance respectable de l'emploi comprenaient les secteurs des administrations publiques, de l'information, de la culture et des loisirs, ainsi que du transport et de l'entreposage.

Diminution de la période moyenne de chômage dans la plupart des RMR

La période moyenne de chômage (semaines de recherche d'emploi continue) permet d'évaluer l'ampleur des difficultés éprouvées par les personnes à la recherche d'un emploi (tableau 4)³.

À l'opposé des tendances du taux de chômage, la période moyenne de chômage dégage une image positive (graphique C). À l'échelle nationale, la période de chômage a chuté d'environ trois semaines (de 19,8 à 16,7 semaines) entre 2000 et 2006. On a aussi observé des diminutions dans la plupart des régions (33). Si huit régions ont enregistré un taux de chômage plus élevé en 2006, seulement cinq régions ont connu une période moyenne de chômage plus longue

Graphique C La dispersion de la durée du chômage a chuté de façon marquée entre 2001 et 2004



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2000 à 2006

(Île-du-Prince-Édouard, Saguenay, Oshawa, régions de l'Alberta hors RMR et Victoria). En effet, à l'exception d'Oshawa, la période de chômage a diminué dans toutes les régions de l'Ontario en 2006. La hausse de la période de chômage à Victoria s'avère intrigante, car cette RMR figurait parmi celles qui affichaient la plus grande amélioration au chapitre du taux de chômage.

En plus de la chute assez abrupte de la période moyenne de chômage dans la plupart des régions, le degré de dispersion s'est resserré. En 2000, la période de chômage variait d'un peu plus de 12 semaines à Edmonton et dans les régions de l'Alberta autres qu'une RMR à 33 semaines à Trois-Rivières (tableau 4). En 2006, elle variait d'environ 8 semaines à Edmonton à environ 22 semaines à Saguenay, à Trois-Rivières et à Montréal.

Résumé

Au Canada, les diverses RMR et régions autres qu'une RMR n'ont pas toutes profité également de l'expansion économique actuelle. Les disparités observées dans les variations du taux de chômage des diverses régions géographiques attestent clairement de cette répartition inégale.

Au cours de ces quatre dernières années, on a pu constater une amélioration du taux de chômage dans bon nombre de régions. En particulier, les RMR et les régions autres qu'une RMR de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont affiché des progrès marqués, attestant de l'expansion des industries pétrolière, gazière et autres du secteur primaire, ainsi que du re-

gain d'activité des secteurs de la construction et des transports. Seules deux RMR, soit Windsor et Thunder Bay, ont récemment connu une certaine détérioration ou fluctuation de leur taux de chômage. À Windsor, cela était principalement attribuable au recul des industries de la fabrication en général et de l'industrie automobile en particulier. Le résultat global s'est traduit par une augmentation de la dispersion du taux de chômage au cours de ces quelques dernières années.

Mais tout compte fait, la période moyenne de chômage des années 2000 suscite davantage l'optimisme. Outre que le nombre moyen de semaines de recherche d'emploi continue à diminuer entre 2000 et 2006 dans la plupart des régions, l'écart entre la période la plus courte et la période la plus longue a également rétréci.

Perspective

Notes

1 Il faut être prudent lorsqu'on compare les estimations récentes de l'EPA sur l'emploi et le chômage aux estimations faites avant 1976, année où le questionnaire a subi des modifications importantes.

2 Dans les faits, en 2000, le taux de chômage à Calgary (4,5 %) était supérieur à celui des régions du Manitoba autres qu'une RMR (4,3 %).

3 À cause de la conception de l'enquête, les périodes de chômage moyennes de l'EPA, dans le tableau 4, correspondent à des recherches d'emploi inachevées. Ces périodes sont de durée inférieure aux périodes de recherche achevées indiquées dans d'autres études comme l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Néanmoins, les données de l'EPA offrent quand même un aperçu utile sur la santé du marché du travail.

Tableau 4 Durée moyenne du chômage selon la région

	2000	2006	Variation	
	Nombre de semaines			%
Canada	19,8	16,7	-3,1	-15,7
Atlantique	20,4	16,0	-4,4	-21,6
Terre-Neuve-et-Labrador	25,9	19,1	-6,8	-26,3
St. John's	25,9	17,0	-8,9	-34,4
Régions hors RMR	25,9	19,7	-6,2	-23,9
Île-du-Prince-Édouard	13,2	14,3	1,1	8,3
Nouvelle-Écosse	20,1	14,7	-5,4	-26,9
Halifax	21,3	12,6	-8,7	-40,8
Régions hors RMR	19,6	15,5	-4,1	-20,9
Nouveau-Brunswick	16,2	14,4	-1,8	-11,1
Saint John	19,9	12,6	-7,3	-36,7
Régions hors RMR	15,6	14,6	-1,0	-6,4
Québec	24,8	20,4	-4,4	-17,7
Saguenay	20,7	22,4	1,7	8,2
Québec	27,4	17,7	-9,7	-35,4
Trois-Rivières	33,0	21,7	-11,3	-34,2
Sherbrooke	24,4	18,7	-5,7	-23,4
Montréal	24,5	21,8	-2,7	-11,0
Gatineau	23,8	17,4	-6,4	-26,9
Régions hors RMR	24,4	18,9	-5,5	-22,5
Ontario	17,7	15,8	-1,9	-10,7
Ottawa	17,2	13,5	-3,7	-21,5
Kingston	17,4	16,0	-1,4	-8,0
Grand Sudbury	18,6	13,9	-4,7	-25,3
Oshawa	13,5	16,0	2,5	18,5
Toronto	17,9	16,7	-1,2	-6,7
Hamilton	19,7	16,4	-3,3	-16,8
St. Catharines-Niagara	17,6	13,4	-4,2	-23,9
London	17,3	15,6	-1,7	-9,8
Windsor	16,2	15,2	-1,0	-6,2
Kitchener	18,2	13,1	-5,1	-28,0
Thunder Bay	21,1	16,0	-5,1	-24,2
Régions hors RMR	17,7	15,4	-2,3	-13,0
Prairies	14,0	11,6	-2,4	-17,1
Manitoba	16,2	14,3	-1,9	-11,7
Winnipeg	16,2	15,2	-1,0	-6,2
Régions hors RMR	16,1	12,1	-4,0	-24,8
Saskatchewan	15,8	11,5	-4,3	-27,2
Regina	16,8	12,5	-4,3	-25,6
Saskatoon	16,4	9,2	-7,2	-43,9
Régions hors RMR	15,1	12,1	-3,0	-19,9
Alberta	12,6	10,5	-2,1	-16,7
Calgary	13,7	9,1	-4,6	-33,6
Edmonton	12,1	8,4	-3,7	-30,6
Régions hors RMR	12,3	14,1	1,8	14,6
Colombie-Britannique	19,0	14,7	-4,3	-22,6
Abbotsford	21,7	11,2	-10,5	-48,4
Vancouver	18,4	16,0	-2,4	-13,0
Victoria	18,2	21,2	3,0	16,5
Régions hors RMR	19,4	12,4	-7,0	-36,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2000 et 2006

Annexe

Les régions situées en Ontario ont enregistré les augmentations les plus importantes du nombre de chômeurs. Cet article a permis d'examiner les variations du chômage en fonction du taux de chômage et du classement, deux mesures abstraites en soi. Cependant, on s'intéresse aussi au nombre de chômeurs.

À l'échelle nationale, le nombre de chômeurs a crû de 2,4 % (26 000) entre 2000 et 2006. Presque toutes les 15 régions affichant une hausse du nombre de chômeurs se trouvaient en Ontario (11) et au Québec (3). L'autre RMR indiquant une augmentation était Regina. Certaines des hausses étaient assez importantes. Par exemple, le chômage a grimpé de 81 % (7 000) à Windsor, de 38 % (54 000) à Toronto et de 38 % (3 000) à Oshawa. À Montréal, il s'est accru de 19 % (27 000).

Les 23 autres régions ont enregistré une diminution du chômage, des baisses importantes ayant été signalées à Québec (-28 % ou -8 000), à Edmonton (-22 % ou -6 000), à Victoria (-40 % ou -4 000), ainsi que dans les régions de la Colombie-Britannique autres qu'une RMR (-35 % ou -24 000).

Tableau A1 Chômage selon la région

	2000	2006	Variation	
	Milliers		Milliers	%
Canada	1 082,8	1 108,4	25,6	2,4
Ensemble des RMR	654,2	716,3	62,1	9,5
Ensemble des régions hors RMR	428,6	392,1	-36,5	-8,5
Atlantique	126,6	118,3	-8,3	-6,6
Terre-Neuve-et-Labrador	39,8	37,5	-2,3	-5,8
St. John's	8,8	8,2	-0,6	-6,8
Régions hors RMR	31,0	29,3	-1,7	-5,5
Île-du-Prince-Édouard	8,6	8,5	-0,1	-1,2
Nouvelle-Écosse	41,4	38,1	-3,3	-8,0
Halifax	12,6	10,8	-1,8	-14,3
Régions hors RMR	28,8	27,3	-1,5	-5,2
Nouveau-Brunswick	36,8	34,2	-2,6	-7,1
Saint John	4,8	4,0	-0,8	-16,7
Régions hors RMR	32,0	30,2	-1,8	-5,6
Québec	314,7	328,7	14,0	4,4
Saguenay	7,2	6,8	-0,4	-5,6
Québec	28,7	20,8	-7,9	-27,5
Sherbrooke	6,5	7,0	0,5	7,7
Trois-Rivières	7,4	5,9	-1,5	-20,3
Montréal	142,5	169,8	27,3	19,2
Gatineau	8,5	9,5	1,0	11,8
Régions hors RMR	114,0	108,9	-5,1	-4,5
Ontario	355,6	434,6	79,0	22,2
Ottawa	25,3	25,9	0,6	2,4
Kingston	4,9	5,1	0,2	4,1
Oshawa	9,0	12,4	3,4	37,8
Toronto	142,5	196,6	54,1	38,0
Hamilton	18,5	23,5	5,0	27,0
St. Catharines-Niagara	12,1	12,9	0,8	6,6
Kitchener	13,2	13,8	0,6	4,5
London	14,8	16,2	1,4	9,5
Windsor	9,0	16,3	7,3	81,1
Grand Sudbury	6,8	6,1	-0,7	-10,3
Thunder Bay	4,2	5,0	0,8	19,0
Régions hors RMR	95,3	100,9	5,6	5,9
Prairies	137,3	117,3	-20,0	-14,6
Manitoba	28,8	26,5	-2,3	-8,0
Winnipeg	20,0	18,5	-1,5	-7,5
Régions hors RMR	8,9	8,0	-0,9	-10,1
Saskatchewan	25,7	24,0	-1,7	-6,6
Regina	5,3	5,6	0,3	5,7
Saskatoon	6,8	5,9	-0,9	-13,2
Régions hors RMR	13,5	12,5	-1,0	-7,4
Alberta	82,8	66,8	-16,0	-19,3
Calgary	25,8	21,8	-4,0	-15,5
Edmonton	28,9	22,7	-6,2	-21,5
Régions hors RMR	28,1	22,3	-5,8	-20,6
Colombie-Britannique	148,6	109,6	-39,0	-26,2
Vancouver	63,6	54,8	-8,8	-13,8
Victoria	11,1	6,7	-4,4	-39,6
Abbotsford	5,5	3,9	-1,6	-29,1
Régions hors RMR	68,4	44,2	-24,2	-35,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2000 et 2006

Tableau A2 Population active selon la région

	2000	2006	Variation	
	Milliers		Milliers	%
Canada	15 847,0	17 592,8	1 745,8	11,0
Ensemble des RMR	10 560,3	11 874,2	1 313,9	12,4
Ensemble des régions hors RMR	5 286,7	5 718,6	431,9	8,2
Atlantique	1 129,9	1 199,8	69,9	6,2
Terre-Neuve-et-Labrador	237,8	253,1	15,3	6,4
St. John's	92,2	101,6	9,4	10,2
Régions hors RMR	145,6	151,5	5,9	4,1
Île-du-Prince-Édouard	71,3	77,1	5,8	8,1
Nouvelle-Écosse	452,8	480,0	27,2	6,0
Halifax	200,9	215,7	14,8	7,4
Régions hors RMR	251,8	264,3	12,5	5,0
Nouveau-Brunswick	368,0	389,6	21,6	5,9
Saint John	65,7	65,9	0,2	0,3
Régions hors RMR	302,3	323,7	21,4	7,1
Québec	3 717,5	4 094,2	376,7	10,1
Saguenay	72,7	77,2	4,5	6,2
Québec	354,3	397,4	43,1	12,2
Trois-Rivières	68,6	73,2	4,6	6,7
Sherbrooke	79,8	88,8	9,0	11,3
Montréal	1 819,7	2 026,7	207,0	11,4
Gatineau	142,4	169,7	27,3	19,2
Régions hors RMR	1 180,0	1 261,1	81,1	6,9
Ontario	6 172,7	6 927,3	754,6	12,2
Ottawa	454,3	509,0	54,7	12,0
Kingston	70,1	82,4	12,3	17,5
Grand Sudbury	82,3	84,2	1,9	2,3
Oshawa	155,9	189,7	33,8	21,7
Toronto	2 597,7	2 998,7	401,0	15,4
Hamilton	362,1	395,3	33,2	9,2
St. Catharines–Niagara	202,5	203,1	0,6	0,3
London	243,5	261,8	18,3	7,5
Windsor	166,4	181,3	14,9	9,0
Kitchener	234,4	265,2	30,8	13,1
Thunder Bay	65,0	66,5	1,5	2,3
Régions hors RMR	1 538,4	1 690,2	151,8	9,9
Prairies	2 747,1	3 066,5	319,4	11,6
Manitoba	581,1	613,5	32,4	5,6
Winnipeg	375,4	400,7	25,3	6,7
Régions hors RMR	205,7	212,8	7,1	3,5
Saskatchewan	499,2	515,6	16,4	3,3
Regina	108,7	115,2	6,5	6,0
Saskatoon	121,9	133,9	12,0	9,8
Régions hors RMR	268,5	266,5	-2,0	-0,7
Alberta	1 666,8	1 937,5	270,7	16,2
Calgary	567,7	676,9	109,2	19,2
Edmonton	520,0	584,0	64,0	12,3
Régions hors RMR	579,1	676,6	97,5	16,8
Colombie-Britannique	2 079,9	2 305,1	225,2	10,8
Abbotsford	73,8	86,3	12,5	16,9
Vancouver	1 095,7	1 241,9	146,2	13,3
Victoria	166,4	182,0	15,6	9,4
Régions hors RMR	743,9	794,9	51,0	6,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2000 et 2006

Tableau A3 Emploi selon la région

	2000	2006	Variation	
	Milliers	Milliers	Milliers	%
Canada	14 764,2	16 484,3	1 720,1	11,7
Ensemble des RMR	9 906,0	11 157,8	1 251,8	12,6
Ensemble des régions hors RMR	4 858,2	5 326,5	468,3	9,6
Atlantique	1 003,3	1 081,5	78,2	7,8
Terre-Neuve-et-Labrador	198,0	215,7	17,7	8,9
St. John's	83,5	93,4	9,9	11,9
Régions hors RMR	114,6	122,2	7,6	6,6
Île-du-Prince-Édouard	62,7	68,6	5,9	9,4
Nouvelle-Écosse	411,4	441,8	30,4	7,4
Halifax	188,3	204,8	16,5	8,8
Régions hors RMR	223,0	237,0	14,0	6,3
Nouveau-Brunswick	331,2	355,4	24,2	7,3
Saint John	60,9	61,9	1,0	1,6
Régions hors RMR	270,3	293,5	23,2	8,6
Québec	3 402,8	3 765,4	362,6	10,7
Saguenay	65,6	70,4	4,8	7,3
Québec	325,6	376,6	51,0	15,7
Sherbrooke	73,3	81,9	8,6	11,7
Trois-Rivières	61,2	67,3	6,1	10,0
Montréal	1 677,2	1 856,8	179,6	10,7
Gatineau	133,8	160,2	26,4	19,7
Régions hors RMR	1 066,0	1 152,1	86,1	8,1
Ontario	5 817,1	6 492,7	675,6	11,6
Ottawa	429,1	483,1	54,0	12,6
Kingston	65,1	77,3	12,2	18,7
Oshawa	146,9	177,3	30,4	20,7
Toronto	2 455,3	2 802,1	346,8	14,1
Hamilton	343,6	371,9	28,3	8,2
St. Catharines–Niagara	190,4	190,2	-0,2	-0,1
Kitchener	221,2	251,4	30,2	13,7
London	228,7	245,6	16,9	7,4
Windsor	157,4	165,1	7,7	4,9
Grand Sudbury	75,5	78,1	2,6	3,4
Thunder Bay	60,9	61,5	0,6	1,0
Régions hors RMR	1 443,1	1 589,3	146,2	10,1
Prairies	2 609,8	2 949,2	339,4	13,0
Manitoba	552,3	587,0	34,7	6,3
Winnipeg	355,4	382,2	26,8	7,5
Régions hors RMR	196,9	204,8	7,9	4,0
Saskatchewan	473,5	491,6	18,1	3,8
Regina	103,4	109,6	6,2	6,0
Saskatoon	115,1	128,0	12,9	11,2
Régions hors RMR	255,0	254,0	-1,0	-0,4
Alberta	1 584,0	1 870,7	286,7	18,1
Calgary	541,9	655,1	113,2	20,9
Edmonton	491,1	561,3	70,2	14,3
Régions hors RMR	551,0	654,2	103,2	18,7
Colombie-Britannique	1 931,3	2 195,5	264,2	13,7
Vancouver	1 032,1	1 187,1	155,0	15,0
Victoria	155,3	175,2	19,9	12,8
Abbotsford	68,3	82,3	14,0	20,5
Régions hors RMR	675,6	750,8	75,2	11,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2000 et 2006

■ Documents consultés

CROSS, Philip, et Geoff BOWLBY. 2006. « L'irrépressible poussée économique de l'Alberta : l'éclosion de la rose de l'Ouest », *L'observateur économique canadien*, vol. 19, n° 9, septembre, n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-010-XIB/00906/feature_f.htm (consulté le 2 janvier 2007).

GOWER, Dave. 1996. « Mosaïque canadienne du chômage dans les années 90 », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8, n° 1, printemps, n° 75-001-XPX au catalogue de Statistique Canada, p. 17 à 24, <http://www.statcan.ca/francais/studies/75-001/archive/f-pdf/f-9612.pdf> (consulté le 7 janvier 2007).

GUILLEMETTE, Yvan. 2006. *Misplaced Talent: The Rising Dispersion of Unemployment Rates in Canada*, Toronto, Institut C.D. Howe, 5 p.

WHITE, P., M. MICHALOWSKI et P. CROSS. 2006. « L'essor économique de la côte Ouest », *L'observateur économique canadien*, vol. 19, n° 5, mai, n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-010-XIB/00506/feature_f.htm (consulté le 2 janvier 2007).

La population active autochtone de l'Ouest canadien

Jacqueline Luffman et Deborah Sussman

Les employeurs explorent de nombreuses sources dans leur recherche de travailleurs qualifiés sur un marché canadien de l'emploi qui en compte de moins en moins. L'une de ces sources est la population autochtone. D'ici la fin de 2017, le nombre d'Autochtones en âge de travailler (15 ans ou plus) atteindra presque un million de personnes, soit environ 3,4 % de l'ensemble de la population en âge de travailler (Statistique Canada, 2005). Compte tenu des pénuries prévues dans nombre de catégories de travailleurs, cette population en croissance pourrait constituer un bassin de main-d'œuvre important.

Les Autochtones ont un âge moyen beaucoup plus jeune que celui des autres Canadiens et leur niveau de scolarité est généralement moins élevé. D'un point de vue géographique, les Autochtones sont concentrés dans les régions éloignées (dans quelques réserves et dans le Nord) ainsi que dans quelques centres urbains (surtout des villes de l'Ouest canadien). Ils sont en outre moins susceptibles d'être des travailleurs autonomes. Tous ces facteurs jouent un rôle important quant à leur présence sur le marché du travail et sont essentiels à la compréhension des enjeux et des possibilités qui se présentent à eux relativement à la croissance future de leur taux d'emploi.

On prévoit que, d'ici quelques années, la proportion des Autochtones dans la population des jeunes adultes (de 20 à 29 ans) connaîtra une croissance marquée — supérieure à celle du même groupe d'âge de la population dans son ensemble. Cette croissance sera plus forte dans certaines provinces. En Saskatchewan, par exemple, on s'attend à ce que la proportion d'Autochtones dans la vingtaine soit près du double de ce qu'elle

est maintenant — passant de 17 % de la population autochtone en 2001 à 30 % en 2017. De même, cette proportion, qui était également de 17 % au Manitoba en 2001, devrait atteindre 23 %. Ces jeunes offrent un énorme potentiel de croissance de la participation des Autochtones au marché du travail, particulièrement dans ces provinces (Consulbec, 2002). Le degré auquel ces provinces pourront intégrer ces jeunes au marché du travail deviendra un enjeu de plus en plus important.

Comment les Autochtones et les non-Autochtones se comparent-ils quant à l'emploi, à la répartition des professions et aux niveaux de compétence? Est-ce que les écarts entre les deux groupes se resserrent? Certains segments de la population autochtone réussissent-ils mieux que d'autres? Quel est le rapport entre le niveau de scolarité et la réussite sur le marché du travail? Dans le présent article, on a recours à l'Enquête sur la population active (EPA) de 2005 pour comparer les caractéristiques des Autochtones hors réserve et des non-Autochtones au sein de la population active de l'Ouest canadien. À l'aide des données du Recensement de 2001, on présente aussi en annexe la situation de l'ensemble de la population autochtone sur le marché du travail. Le cas échéant, on fera des comparaisons entre ces deux sources (voir *Sources des données et définitions*).

Chômage plus élevé chez les Autochtones en 2001

En 2001, les Autochtones constituaient environ 2,7 % de la population canadienne en âge de travailler et environ 2,5 % de sa population active (voir *Annexe*). Des quelque 652 000 Autochtones âgés de 15 ans ou plus, 61 % vivaient dans l'Ouest canadien. À l'échelle nationale, ils enregistraient des taux d'activité et d'emploi inférieurs (60,6 % et 49,7 % respectivement) à ceux des non-Autochtones (66,1 % et 61,8 %), et un taux de chômage beaucoup plus élevé (18,0 % contre 6,5 %).

Jacqueline Luffman est au service de la Division de la diffusion. On peut la joindre au 613-951-1563. Deborah Sussman est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut communiquer avec elle au 613-951-4226. On peut joindre l'une ou l'autre à perspective@statcan.ca.

La présence des Autochtones sur le marché du travail variait considérablement d'une région à l'autre du pays. Dans les provinces ayant le pourcentage d'Autochtones le plus élevé, soit le Manitoba et la Saskatchewan, le taux de chômage de ceux-ci s'établissait à environ 18 % et 22 % respectivement, soit plus de quatre fois celui des non-Autochtones de ces deux provinces. Le taux de chômage des Autochtones était également élevé dans les provinces de l'Atlantique (où la proportion des Autochtones est inférieure), allant de 20 % en Nouvelle-Écosse à 32 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Le Manitoba et la Colombie-Britannique à l'origine de la croissance de l'emploi chez les Autochtones

Quelle a été la situation de l'emploi pour les Autochtones depuis 2001? La seule source d'information sur le marché du travail concernant les Autochtones depuis le Recensement de 2001 est l'Enquête sur la population active, qui vise seulement les Autochtones hors réserve de l'Ouest canadien. La suite de cet article portera sur ce segment¹.

Les Autochtones des villes connaissent un sort meilleur

Bien que les plus grandes RMR offrent des possibilités d'emploi plus diversifiées, il en est dont la population autochtone fait encore face à des taux de chômage élevés. En 2001, on a observé à Saskatoon la proportion la plus élevée d'Autochtones en âge de travailler (7,5 %), suivie de Winnipeg (7,4 %) et de Regina (6,5 %). En chiffres absolus, c'est Winnipeg qui comptait le plus grand nombre d'Autochtones (35 800) de toutes les RMR, suivie d'Edmonton (26 500). En 2001, les Autochtones de Saskatoon et de Regina ont enregistré les taux d'activité les plus bas et les taux de chômage les plus élevés parmi

les RMR de l'Ouest. En 2005, Regina a encore enregistré le taux d'activité le plus faible et le taux de chômage le plus élevé chez les Autochtones. L'écart entre la situation sur le marché du travail des Autochtones et celle des non-Autochtones varie beaucoup d'une ville à l'autre, même dans une même province. En 2005, Vancouver et Calgary ont connu les taux d'activité les plus élevés, ces derniers dépassant même les taux se rapportant aux non-Autochtones. Calgary a affiché le taux de chômage le plus bas, suivie de Victoria.

	Winnipeg	Saskatoon	Regina	Edmonton	Victoria	Calgary	Vancouver
2001				%			
Non-Autochtones							
Taux d'activité	68,6	70,1	70,8	71,9	63,8	74,8	65,8
Taux d'emploi	65,5	66,6	67,6	68,6	60,2	71,5	61,5
Taux de chômage	4,5	4,9	4,6	4,5	5,6	4,3	6,5
Autochtones							
Taux d'activité	63,5	56,8	56,8	65,9	62,1	74,7	62,3
Taux d'emploi	55,1	45,3	46,3	57,4	53,4	67,7	53,5
Taux de chômage	13,2	20,2	18,5	12,1	13,9	9,4	14,0
2005							
Non-Autochtones							
Taux d'activité	69,8	71,7	72,0	70,5	64,8	73,7	67,1
Taux d'emploi	66,7	68,4	69,0	67,5	62,0	70,8	63,4
Taux de chômage	4,4	4,5	4,2	4,3	4,3	3,9	5,6
Autochtones							
Taux d'activité	63,8	62,4	59,9	66,0	63,6	75,1	70,9
Taux d'emploi	57,5	54,3	50,6	58,7	58,1	70,8	60,4
Taux de chômage	9,8	12,9	15,5	11,1	8,6	5,7	14,8

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

Les Autochtones composent une partie importante de la population active de l'Ouest canadien, où l'économie, particulièrement en Alberta et en Colombie-Britannique, a connu un nouvel essor depuis quelques années². Cette croissance a été stimulée par les secteurs des mines et de la construction en Alberta, et par les secteurs de la construction, de l'immobilier et des transports en Colombie-Britannique (White, Michalowski et Cross, 2006). Le taux d'emploi des Autochtones a augmenté de 23 % entre 2001 et 2005, comparativement à seulement 11 % chez les non-Autochtones. Au cours de la même période, le taux de chômage des Autochtones a reculé de trois points de pourcentage et leur taux d'activité a été en progression, particulièrement dans le cas des femmes (tableau 1). Bien que l'écart ait diminué quant au taux de chômage, le taux de chômage des Autochtones est resté plus du double de celui de la population non autochtone en 2005.

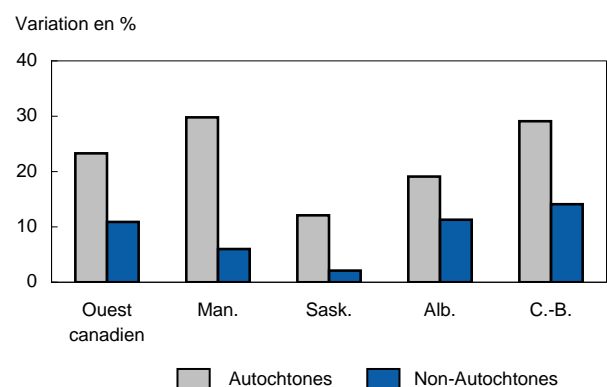
Grâce à ses abondantes ressources naturelles, l'Alberta a dominé la croissance de l'emploi dans l'Ouest³. On ne s'étonnera donc pas que les Autochtones de cette province aient connu les taux d'activité (70,0 %) et d'emploi (64,1 %) les plus élevés ainsi que le taux de chômage le plus bas (8,5 %) des provinces de l'Ouest. La prospérité économique de l'Alberta a profité à tout le monde, comme l'indique son taux de chômage global de seulement 3,9 % en 2005.

Les Autochtones du Manitoba et de la Colombie-Britannique ont connu la plus forte croissance de l'emploi entre 2001 et 2005 (graphique A). Le taux de croissance du Manitoba a atteint 30 %, soit cinq fois celui des non-Autochtones. Bien que le taux d'activité des Autochtones de la Colombie-Britannique (66 %) ait été inférieur à celui de l'Alberta, il a augmenté depuis 2001. En revanche, la Saskatchewan a continué d'enregistrer le taux d'emploi des Autochtones le plus bas (52 %), malgré une faible hausse depuis 2001. En outre, la Saskatchewan a affiché l'écart relatif au taux d'emploi le plus important en 2005 (14 points de pourcentage contre 7 pour l'ensemble de l'Ouest canadien).

Taux d'emploi : l'écart diminue

Le taux d'emploi des Autochtones était de 58 % en 2005, en hausse par rapport à 54 % en 2001. Étant donné que ce taux a augmenté de moins d'un point de pourcentage chez les non-Autochtones alors qu'il augmentait vigoureusement chez les Autochtones, l'écart entre les deux groupes a diminué, particulièrement chez les femmes (graphique B).

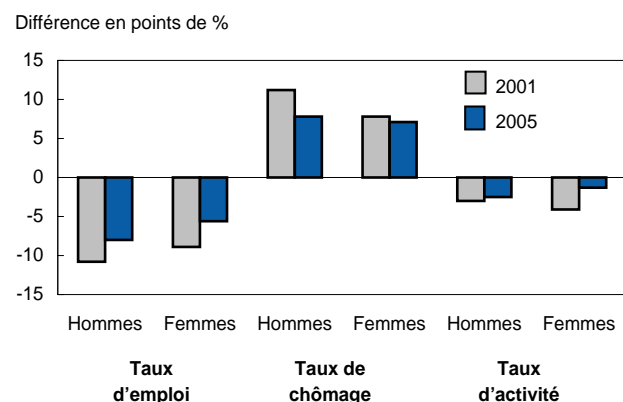
Graphique A Croissance de l'emploi chez les Autochtones et les non-Autochtones en âge de travailler, 2001 à 2005



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

Les taux d'activité des hommes semblent se stabiliser pour les deux populations. L'écart s'est toutefois atténué légèrement chez les hommes, mais il a diminué beaucoup plus chez les femmes. La croissance de l'emploi a fait reculer le taux de chômage à la fois chez les hommes et les femmes autochtones en 2005.

Graphique B Écarts au chapitre de la population active de l'Ouest



Nota : Les écarts désignent la différence entre les taux des Autochtones et des non-Autochtones.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

Tableau 1 Population active autochtone hors réserve dans l'Ouest canadien

	2001		2005	
	Autochtone	Non autochtone	Autochtone	Non autochtone
	En milliers			
Population de 15 ans ou plus	281	6 690	324	7 317
Population active	181	4 575	215	5 025
Emploi	153	4 320	189	4 790
Chômage	28	255	26	235
	%			
Les deux sexes				
Population active autochtone	3,8	...	4,1	...
Taux d'emploi	54,4	64,5	58,3	65,5
Taux de chômage	15,5	5,6	12,1	4,7
Taux d'activité	64,4	68,4	66,4	68,7
Hommes				
Population active autochtone	3,7	...	3,8	...
Taux d'emploi	59,3	70,2	63,0	71,0
Taux de chômage	17,0	6,3	12,5	4,7
Taux d'activité	71,5	74,5	72,0	74,5
Femmes				
Population active autochtone	4,0	...	4,5	...
Taux d'emploi	50,2	59,2	54,4	60,0
Taux de chômage	13,9	6,0	11,7	4,6
Taux d'activité	58,4	62,5	61,6	62,9
Manitoba				
Population active autochtone	7,3	...	8,5	...
Taux d'emploi	55,2	65,2	59,2	65,9
Taux de chômage	14,2	4,2	10,1	4,3
Taux d'activité	64,4	68,1	65,8	68,9
Saskatchewan				
Population active autochtone	6,1	...	6,6	...
Taux d'emploi	48,9	66,0	51,7	65,6
Taux de chômage	17,5	4,2	16,2	4,3
Taux d'activité	59,3	68,9	61,7	68,6
Alberta				
Population active autochtone	3,3	...	3,4	...
Taux d'emploi	60,6	70,0	64,1	70,0
Taux de chômage	11,6	4,3	8,5	3,8
Taux d'activité	68,6	73,1	70,0	72,8
Colombie-Britannique				
Population active autochtone	2,7	...	3,0	...
Taux d'emploi	51,4	60,1	56,1	62,0
Taux de chômage	19,1	7,4	15,0	5,6
Taux d'activité	63,5	64,9	66,0	65,6

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

Le niveau de scolarité des Autochtones s'améliore

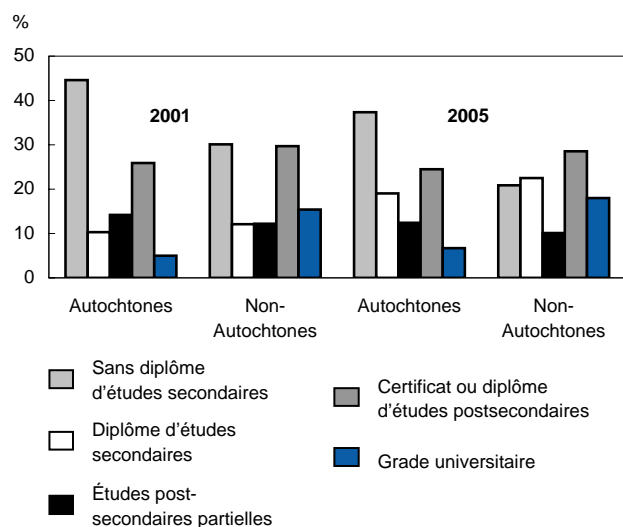
L'écart important entre les niveaux de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones est bien documenté. Bien que les Autochtones hors réserve soient généralement plus scolarisés que leurs homologues qui

vivent dans une réserve, ils le sont toujours moins que les non-Autochtones.

Les Canadiens de l'Ouest sont de plus en plus susceptibles de détenir un grade universitaire —18 % en 2005, comparativement à 15 % en 2001. Au cours de cette même période de courte durée, les Autochtones hors réserve ont enregistré une croissance phénoménale de leur scolarité au niveau universitaire — 60 % plus d'Autochtones détiennent maintenant un grade universitaire (passant de 5 % de l'ensemble des Autochtones en 2001 à 7 % en 2005)⁴. Par conséquent, la proportion d'Autochtones sans diplôme d'études secondaires a reculé, passant de 45 % à 37 % (graphique C). La proportion de personnes ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires a aussi fléchi légèrement tant pour les Autochtones que pour les non-Autochtones.

Le taux d'abandon des études secondaires chez les jeunes Autochtones est une préoccupation importante. Le diplôme d'études secondaires est généralement considéré comme une exigence de base pour la plupart des emplois de l'économie contemporaine. Depuis 1981, l'écart entre le niveau de scolarité des Autochtones et celui des non-Autochtones a diminué. Entre 2001 et 2005, la proportion des jeunes Autochtones âgés de 20 à 24 ans de l'Ouest canadien qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires est passée de 41 % à 31 % (graphique D). La part des jeunes non-Autochtones sans diplôme d'études secondaires a également diminué. L'écart entre les deux populations de jeunes continue d'être élevé, se situant à 21 points de pourcentage (24 points en 2001). D'autre part, parmi les 25 à

Graphique C Répartition du niveau de scolarité des Autochtones hors réserve et des non-Autochtones de l'Ouest



Nota : Exclut les étudiants à temps plein.
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

54 ans, les proportions de ceux ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires étaient très semblables chez les Autochtones et les non-Autochtones.

Études postsecondaires : un effet positif

La vraisemblance d'avoir un emploi augmente et la vraisemblance d'être en chômage diminue de façon significative à mesure que s'accroît la scolarité. Ce constat peut être illustré par les données sur la population active hors réserve dans l'Ouest canadien (tableau 2). Chez les personnes les moins scolarisées (sans diplôme d'études secondaires), les taux d'emploi étaient très bas en 2005 tant pour les populations autochtones que pour les populations non autochtones (36 % et 41 % respectivement). Chez les personnes très scolarisées (qui ont un grade universitaire), le taux d'emploi des Autochtones dépassait celui des non-Autochtones en 2005 — 84 % comparativement à 77 %⁵.

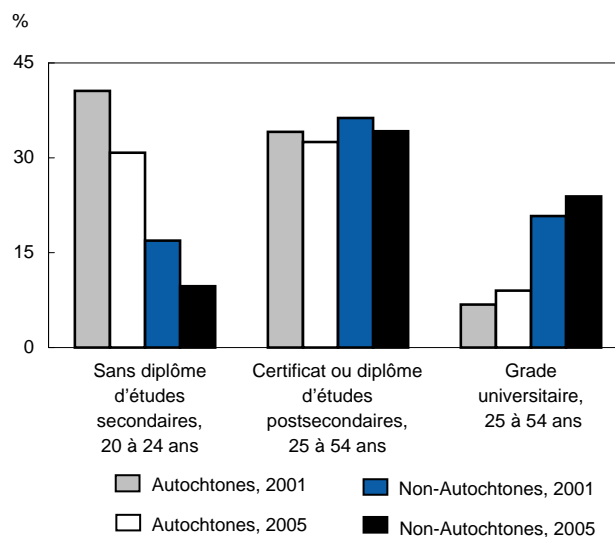
L'effet des études postsecondaires sur l'emploi est particulièrement important chez les femmes autochtones. Celles qui avaient un grade universitaire affichaient un taux d'emploi plus élevé de 11 points de pourcen-

tage que les femmes non autochtones. Chez les hommes, l'écart n'était que de quatre points. D'autre part, chez les personnes qui n'avaient pas terminé d'études postsecondaires, l'écart était dans l'autre sens tant pour les femmes (- 11 points) que pour les hommes (- 6 points), ce qui montre l'importance des titres scolaires pour les travailleurs autochtones. (Ciceri et Scott [2006] ont fait les mêmes constatations.)

Répartition statique des professions

Même si les Autochtones hors réserve dans l'Ouest canadien avaient des taux d'activité et d'emploi plus élevés ainsi que des taux de chômage plus bas en 2005 qu'en 2001, leur profil professionnel a peu changé (tableau 3). Dans l'ensemble, pour ces deux années, les trois professions les plus populaires étaient dans les ventes et les services (principalement commis-vendeurs et caissiers dans le commerce de détail, personnel des services des aliments et boissons, des services de protection, de soutien familial et de garderie); dans les métiers, le transport et la machinerie (principalement mécaniciens, entrepreneurs, travailleurs de la construction et conducteurs de matériel de transport); et enfin, dans les affaires, la finance et l'administration (princi-

Graphique D L'écart lié au niveau de scolarité dans l'Ouest continue de diminuer



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

Tableau 2 Niveaux de scolarité dans l'Ouest canadien, 2005

	Taux d'emploi	Taux de chômage	Écart lié à l'emploi ¹	
			2005	2001
Les deux sexes		%	Points de %	
Autochtones				
Sans diplôme d'études secondaires	36,3	21,2	-5,1	-7,0
Diplôme d'études secondaires	70,2	9,3	1,8	-2,5
Études postsecondaires partielles	57,5	13,6	-8,5	-10,7
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	76,0	8,2	2,4	-2,4
Grade universitaire	84,1	3,9	7,6	-2,2
Non-Autochtones				
Sans diplôme d'études secondaires	41,4	8,6		
Diplôme d'études secondaires	68,4	4,8		
Études postsecondaires partielles	66,0	5,2		
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	73,6	3,5		
Grade universitaire	76,5	3,5		
Hommes				
Autochtones				
Sans diplôme d'études secondaires	43,2	20,4	-6,9	-14,8
Diplôme d'études secondaires	75,4	9,7	-0,6	-9,2
Études postsecondaires partielles	63,8	10,7 ^E	-5,7	-9,8
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	80,7	9,5	2,0	-2,5
Grade universitaire	82,3	F	3,8	2,1
Non-Autochtones				
Sans diplôme d'études secondaires	50,1	8,0		
Diplôme d'études secondaires	76,0	5,0		
Études postsecondaires partielles	69,5	5,5		
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	78,7	3,4		
Grade universitaire	78,5	3,5		
Femmes				
Autochtones				
Sans diplôme d'études secondaires	30,0	22,1	-2,4	-9,1
Diplôme d'études secondaires	65,5	9,0	4,2	-5,4
Études postsecondaires partielles	52,1	16,4	-10,5	-10,4
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	72,4	7,1	3,9	-1,5
Grade universitaire	85,2	F	10,8	3,1
Non-Autochtones				
Sans diplôme d'études secondaires	32,4	9,4		
Diplôme d'études secondaires	61,3	4,6		
Études postsecondaires partielles	62,6	4,7		
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	68,5	3,7		
Grade universitaire	74,4	3,5		

¹ Différence entre le taux d'emploi des Autochtones et celui des non-Autochtones.
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

pablement personnel de bureau, personnel administratif et de la réglementation). C'est dans ces trois groupes qu'œuvraient près des deux tiers des Autochtones hors réserve dans l'Ouest.

À première vue, la population active non autochtone présente un profil semblable, les trois premières professions étant les mêmes et représentant un peu moins de 60 % de l'ensemble. Cependant, dans ces catégories, les non-Autochtones affichaient certaines différences. Par exemple, dans les professions liées aux ventes et aux services, une proportion plus importante faisait partie du personnel de la vente en gros technique et non technique, de l'assurance et de l'immobilier. De même, dans le groupe des affaires, de la finance et de l'administration, les non-Autochtones occupaient une plus grande part du personnel professionnel en gestion des affaires et en finance.

La plus grande partie de la croissance de la population active autochtone hors réserve au cours de cette période a été sous le signe des trois plus grands secteurs professionnels : ventes et services (35 %); affaires, finance et administration (19 %); métiers, transport et machinerie (18 %). La croissance de l'emploi chez les non-Autochtones affichait un profil semblable, ces trois secteurs étant les principaux moteurs de cette croissance. Une différence importante s'est toutefois produite en ce qui concerne les professions liées à la gestion — un domaine comptant relativement peu de travailleurs autochtones —, qui ont perdu 53 000 emplois.

Les jeunes Autochtones dans la population active

En 2005, près du quart de la population active autochtone de l'Ouest canadien était âgée de 15 à 24 ans (10 %, de 15 à 19 ans, et 13 %, de 20 à 24 ans). Par contre, seulement 16 % de la population active non autochtone faisait partie de ce groupe d'âge (7 %, de 15 à 19 ans, et 10 %, de 20 à 24 ans).

Tableau 3 Population active de l'Ouest canadien selon la profession

Professions	2001		2005	
	Autochtone	Non autochtone	Autochtone	Non autochtone
	173	4 519	206	4 953
	En milliers			
	%			
Ventes et services	29,6	24,1	30,5	24,9
Métiers, transport et machinerie	20,1	15,1	19,7	16,1
Affaires, finance et administration	14,2	17,4	15,0	17,6
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	8,4	7,5	8,6	7,7
Propres au secteur primaire	7,1	6,7	5,6	5,7
Gestion	6,1	10,4	5,3	8,5
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	6,0	4,5	5,3	4,5
Santé	3,6	5,4	4,4	5,8
Sciences naturelles et appliquées	2,9	6,2	3,4	6,5
Arts, culture, sports et loisirs	2,0	2,7	2,2 ^E	2,9

Nota : Autochtones hors réserve seulement.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

Alors que les taux d'activité des non-Autochtones âgés de 20 à 24 ans ont fléchi entre 2001 et 2005, ils ont augmenté chez leurs homologues autochtones, vraisemblablement à la suite de la hausse de leur niveau de scolarité (tableau 4). En particulier, un plus grand nombre que jamais auparavant d'hommes autochtones âgés de 20 à 24 ans avaient terminé leurs études secondaires, ce qui a eu pour effet de réduire l'écart entre les taux d'emploi et d'activité des deux groupes. En fait, le taux d'activité des hommes autochtones en 2005 (82 %) était légèrement supérieur à celui de leurs homologues non autochtones (81 %). Par contre, les femmes autochtones de ce groupe d'âge ont continué d'enregistrer un taux d'activité très inférieur (65 % par rapport à 77 %), en partie parce que les jeunes femmes autochtones sont

plus susceptibles d'être inactives pour des raisons personnelles ou familiales.

Les jeunes Autochtones (particulièrement ceux de 15 à 19 ans) occupaient surtout des emplois dans les ventes et les services (caissiers, personnel des services alimentaires et de la vente au détail, cuisiniers, ainsi que serveurs d'aliments et de boissons)⁶. Viennent ensuite les emplois dans les métiers, le transport et la machinerie (aides de soutien des métiers, manœuvres et manutentionnaires, conducteurs de camions et chauffeurs-livreurs), ainsi que ceux dans les affaires, la finance et l'administration (commis au service à la clientèle, caissiers dans un établissement financier, réceptionnistes, expéditeurs et réceptionnaires), deux secteurs surtout occupés par le segment des 20 à 24 ans. Le profil professionnel des jeunes non-

Autochtones était semblable, à l'exception d'une concentration plus forte en affaires, en finance et en administration.

Forte demande d'ouvriers autochtones qualifiés

La disparité des niveaux de scolarité implique que le niveau de compétence (voir *Sources des données et définitions*) des emplois occupés par les Autochtones tend à être considérablement inférieur à celui des emplois des non-Autochtones (tableau 5). Un moins grand nombre de travailleurs autochtones détiennent un grade universitaire, de sorte que de nombreuses professions peuvent ne pas leur être accessibles. En fait, ils sont sous-représentés dans les professions qui exigent normalement des études universitaires et surreprésentés dans les professions qui nécessitent un diplôme d'études secondaires ou moins. La disparité a augmenté dans ce dernier groupe depuis 2001.

Bien que l'effectif autochtone augmente dans les universités, la plupart des Autochtones qui suivent une formation postsecondaire le font au niveau collégial ou des métiers. Selon l'Enquête nationale auprès des diplômés, les Autochtones représentaient 17 % des diplômés du niveau collégial au Manitoba en 2000, mais seulement 9 % au niveau du baccalauréat (Vaillancourt, 2005). La proportion de diplômés du niveau collégial correspondait grosso modo à la proportion d'Autochtones au sein de l'ensemble de la population manitobaine, tandis qu'ils étaient sous-représentés au niveau du baccalauréat. Par ailleurs, les diplômés autochtones tendaient à choisir des domaines d'études différents — santé, parcs, loisirs et conditionne-

Tableau 4 Ouest canadien, personnes âgées de 20 à 24 ans

	2001		2005	
	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones
	En milliers			
Population	34	543	39	652
Population active	24	448	28	517
Emploi	19	401	24	483
Chômage	5	47	4	34
Les deux sexes	%			
Taux d'activité	68,7	80,1	72,8	79,3
Taux d'emploi	56,2	73,6	62,2	74,1
Taux de chômage	18,2	6,2	14,5	6,6
Hommes				
Taux d'activité	79,2	82,4	82,2	81,4
Taux d'emploi	63,8	75,0	69,0	75,3
Taux de chômage	19,5	9,1	16,1 ^E	7,5
Femmes				
Taux d'activité	59,8	77,7	64,5	77,2
Taux d'emploi	49,7	72,1	56,3	72,8
Taux de chômage	16,8	7,1	F	5,7
Niveau de scolarité				
Les deux sexes				
Sans diplôme d'études secondaires	40,4	16,9	28,5	9,7
Diplôme d'études secondaires	17,0	16,1	30,6	31,6
Hommes				
Sans diplôme d'études secondaires	43,2	19,6	25,9	11,7
Diplôme d'études secondaires	18,7	18,4	35,2	33,6
Femmes				
Sans diplôme d'études secondaires	38,1	13,9	30,8	7,7
Diplôme d'études secondaires	15,6	13,8	26,6	29,6

Nota : Autochtones hors réserve seulement.
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

tement au collège après leurs études secondaires. Ils étaient par conséquent susceptibles d'être plus vieux et, au niveau du baccalauréat, moins susceptibles d'être célibataires et plus susceptibles d'avoir des enfants.

Les professions exigeant normalement des études universitaires ont constitué près de la moitié de toute la croissance de l'emploi au Canada entre 1991 et 2001, mais une bonne partie de cette croissance dans l'Ouest canadien dans les années qui suivirent a eu lieu dans les professions exigeant normalement un diplôme ou un certificat d'études collégiales, ou encore, une formation d'apprenti. L'Ouest canadien a ajouté 283 000 emplois de ce genre entre 2001 et 2005, ce qui représente un peu plus de 60 % de la croissance de l'emploi. On a dénombré environ 15 000 de ces emplois occupés par des Autochtones, ce qui correspond à 46 % de toute la croissance de l'emploi qu'ils ont connue au cours de ces années. En fait, en 2005, environ le tiers des Autochtones et des non-Autochtones occupaient des emplois exigeant une formation collégiale ou

ment physique —, alors que leurs homologues non autochtones tendaient à choisir les techniques du génie. L'enquête a en outre révélé que les Autochtones qui ont un diplôme d'études collégiales étaient moins susceptibles d'être occupés (80 % d'entre eux avaient trouvé un emploi deux ans après avoir terminé leurs études, contre 90 % des diplômés non autochtones du niveau collégial) et que, comparativement à leurs homologues à l'extérieur du Manitoba, leurs gains étaient moins élevés. Les diplômés autochtones tendaient aussi à être moins susceptibles d'entrer direc-

Tableau 5 Nombre d'emplois dans l'Ouest canadien selon le niveau de compétence

	2001		2005	
	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones
	En milliers			
Total	173	4 519	206	4 953
Gestion	11	472	11	419
Grade universitaire	15	678	21	796
Diplôme ou certificat collégial ou formation d'apprenti	53	1 437	68	1 705
Diplôme d'études secondaires ou moins	95	1 932	106	2 034

Nota : Pour plus de renseignements sur les niveaux de compétence, voir *Sources des données et définitions*.
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

Sources des données et définitions

L'**Enquête sur la population active** (EPA) permet de recueillir chaque mois des renseignements relatifs à l'activité sur le marché du travail auprès de la population civile hors établissement institutionnel âgée de 15 ans ou plus. Les résidents des territoires sont visés par l'enquête, mais les données sont exclues du total national. Les personnes vivant dans les réserves indiennes sont également exclues. L'enquête est fondée sur un échantillon avec renouvellement de panel. La taille de l'échantillon est d'environ 54 000 ménages, chacun d'eux restant dans l'échantillon pendant six mois consécutifs. Aux fins de l'EPA, la population en âge de travailler est divisée en trois catégories mutuellement exclusives : les personnes occupées, les chômeurs et les inactifs. Le *Guide de l'Enquête sur la population active* (n° 71-543-GIF au catalogue de Statistique Canada) présente la liste complète des variables de l'EPA ainsi que leur description.

Identité autochtone

L'un des défis les plus grands consiste à mesurer la population autochtone. Le Recensement de 2001 définit l'identité autochtone de diverses façons :

- déclaration volontaire en tant qu'Autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit);
- ascendance autochtone — personnes déclarant au moins une origine autochtone à la question du recensement sur l'origine ethnique;
- personnes appartenant à une bande indienne ou à une Première Nation (autodéclaration);
- Indiens inscrits ou Indiens des traités — personnes déclarant être inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Les Indiens des traités sont inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* et peuvent prouver leur descendance d'une bande ayant signé un traité.

En 1991 et dans les recensements précédents, l'identification des Autochtones se faisait d'après la réponse fournie à la question sur l'origine ethnique (ancestrale). En août 2002, on a ajouté dans l'EPA deux questions permettant aux Autochtones hors réserve de l'Alberta de s'identifier. En avril 2004, les deux questions ont été étendues à la Colombie-Britannique, à la Saskatchewan et au Manitoba. La première question demandait si le répondant était un Autochtone — c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit. Dans l'affirmative, la seconde question portait précisément sur le groupe auquel appartenait le répondant. Vu les changements apportés au fil du temps au recensement relativement à l'origine ethnique et à l'identité autochtone, le présent article porte sur la question du Recensement de 2001 sur l'identité autochtone, qui est la même question que celle de l'Enquête sur la population active de 2005. On recourt désormais plus souvent à la déclaration volontaire pour définir l'affiliation à un groupe autochtone (Guimond, 2003).

Population active : Personnes âgées de 15 ans ou plus qui étaient occupées ou en chômage durant la semaine de référence de l'enquête.

Taux d'activité : Population active exprimée en tant que pourcentage de la population. Le taux d'activité d'un groupe donné est la population active de ce groupe en tant que pourcentage de la population de ce groupe.

Taux d'emploi : Pourcentage de la population occupée.

Classification des professions et niveau de compétence : La Classification nationale des professions comprend plus de 500 professions. Le Projet de recherche sur les compétences essentielles, réalisé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada, a permis d'estimer le niveau de compétence associé à ces professions. Le code assigné à chacune indique tant le niveau de scolarité normalement exigé sur le marché du travail que certains critères touchant l'expérience, la formation pertinente et le niveau de responsabilité lié à la santé et à la sécurité (comme dans le cas des policiers et des infirmières). Ces niveaux de compétence sont : un grade universitaire; un diplôme ou un certificat d'études collégiales, ou une formation d'apprenti; pas plus qu'un diplôme d'études secondaires.

Les questionnaires sont traités séparément en raison de la diversité de leur expérience et de leur scolarité. Les niveaux de compétence assignés aux professions datent du début des années 1990, de sorte que les niveaux de quelques professions peuvent différer légèrement en 2001 ou en 2005. Par exemple, les professions exigeant un diplôme ou un certificat d'études collégiales en 1991 pouvaient exiger un grade universitaire en 2001 ou en 2005. De même, les professions pour lesquelles on exigeait un diplôme d'études secondaires peuvent maintenant nécessiter un diplôme d'études collégiales.

Différences entre le recensement et l'Enquête sur la population active

Dans le contexte du recensement, la population active s'applique aux personnes âgées de 15 ans ou plus qui étaient occupées ou en chômage durant la semaine précédant le jour du recensement (15 mai 2001). Dans le contexte de l'EPA, l'information est recueillie pour la semaine qui comprend le 15^e jour du mois.

Autant le recensement que l'EPA se fondent sur le système de codage de la Classification nationale des professions pour statistiques de 2001. Toutefois, le recensement est une enquête sous forme de questionnaire à remplir soi-même, tandis que l'EPA est menée par des intervieweurs qualifiés qui comprennent les descriptions des professions et qui sont en mesure d'obtenir une information plus poussée. Pour plus de renseignements, voir Statistique Canada (2002).

d'apprenti. Cette catégorie comprend les policiers, les pompiers, les métiers et les infirmières auxiliaires autorisées.

En Alberta, le besoin de travailleurs qualifiés est si criant que le gouvernement provincial fait la promotion des métiers, particulièrement auprès des jeunes

Autochtones (Jacobs, 2006). Selon le gouvernement de cette province, quelque 1 100 Autochtones (vivant dans une réserve ou hors réserve) étaient des apprentis en 2006, en hausse de façon marquée par rapport aux 200 dénombrés quatre ans auparavant. Le Conseil sectoriel de la construction et le Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada prévoient également une pénurie de main-d'œuvre. Comme on s'attend à ce que plus de 62 000 travailleurs de la construction dans tout le Canada prennent leur retraite d'ici les 10 prochaines années, cette pénurie pourrait présenter des possibilités importantes pour les jeunes Autochtones, indépendamment de leur lieu de résidence.

Résumé

Les Autochtones ont toujours éprouvé des difficultés sur le marché du travail parce que leur faible niveau de scolarité les a confinés à des emplois moins spécialisés. Ils enregistrent en outre des taux de chômage plus élevés. Les indicateurs de l'activité de 2001 montrent que la vie en régions éloignées est un facteur déterminant de cette situation; les Autochtones vivant dans une réserve avaient un taux de chômage de 27 % en 2001, soit près de quatre fois celui enregistré pour l'ensemble du Canada.

Heureusement, les Autochtones commencent à profiter de la pénurie croissante de main-d'œuvre, particulièrement en Alberta et en Colombie-Britannique. En fait, les taux d'activité des Autochtones hors réserve ont dépassé ceux des non-Autochtones tant à Calgary qu'à Vancouver en 2005. L'emploi chez les Autochtones de l'Ouest a augmenté de 23 % entre 2001 et 2005, par rapport à seulement 11 % chez les non-Autochtones. De plus, leur taux de chômage a reculé de trois points de pourcentage, l'amélioration du niveau de scolarité étant vraisemblablement un facteur important. En fait, alors que seulement 7 % des Autochtones en âge de travailler détenaient un grade universitaire,

ceux qui en possédaient un étaient même plus susceptibles que les non-Autochtones d'avoir un emploi en 2005 (84 % contre 77 %).

La proportion d'Autochtones hors réserve de l'Ouest canadien dont la profession exige un diplôme d'études collégiales, une formation dans un métier ou une formation d'apprenti (comme dans le cas des métiers et de la construction) a augmenté depuis quelques années. Ces compétences, particulièrement dans les industries primaires, peuvent facilement s'appliquer n'importe où au Canada, et peuvent à cet égard être l'une des clés de la mobilité de la main-d'œuvre, spécialement pour les personnes en régions éloignées. En raison de la croissance prévue des populations dans les réserves et de la pénurie de logement annoncée, il pourrait être particulièrement pertinent de mettre sur pied des programmes de formation dans les métiers dans ces régions. Néanmoins, en 2005, un tiers de la population active autochtone de l'Ouest canadien occupait un emploi n'exigeant qu'un diplôme d'études secondaires.

Les données sur la situation sur le marché du travail des Autochtones de l'Ouest canadien montrent que des progrès ont été accomplis. Malgré tout, il existe encore des écarts importants entre les populations autochtone et non autochtone. Par exemple, les jeunes femmes autochtones (de 20 à 24 ans) qui vivent hors réserve continuent d'enregistrer des taux d'activité et d'achèvement des études secondaires inférieurs à ceux de leurs homologues non autochtones. Ensuite, l'écart au chapitre de l'emploi reste élevé dans des villes comme Regina et Saskatoon, où vit une proportion importante de la population autochtone. Malgré ces difficultés, les tendances actuelles semblent indiquer une amélioration de la situation des Autochtones sur le marché du travail.

Perspective

ANNEXE

Tableau A1 Population autochtone de 15 ans ou plus

En 2001, la majorité de la population autochtone vivait dans l'Ouest canadien (61 %), tandis que 20 % de cette population vivait en Ontario.

À l'échelle provinciale, le Manitoba comptait la plus grande part d'Autochtones (11 %); à l'échelle territoriale, le Nunavut était en tête (80 %).

Le Yukon comptait la plus grande proportion d'Indiens de l'Amérique du Nord (85 %); comme il fallait s'y attendre, le Nunavut enregistrait le pourcentage d'Inuits le plus élevé.

L'Alberta avait la plus grande part de Métis (45 %).

	Ensemble de la population ¹	Identité autochtone
	En milliers	
Canada	23 901	652
Atlantique	1 847	38
Terre-Neuve-et-Labrador	419	14
Île-du-Prince-Édouard	107	1
Nouvelle-Écosse	732	12
Nouveau-Brunswick	589	12
Québec	5 832	56
Ontario	9 048	133
Ouest canadien	7 107	395
Manitoba	869	96
Saskatchewan	756	79
Alberta	2 322	103
Colombie-Britannique	3 160	118
Territoires du Nord-Ouest	27	12
Yukon	22	5
Nunavut	17	13

¹ Comprend les groupes autochtones (Indien de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit) et les réponses multiples quant à l'appartenance à un groupe autochtone.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

Tableau A2 Secteur de résidence

Vingt-huit pour cent des Autochtones vivaient dans des réserves en 2001.

	Dans une réserve	Hors réserve	
		Rural	Urbain
	%		
Autochtones âgés de 15 ans ou plus	27,8	20,3	52,0
15 à 24 ans	29,3	18,9	51,8
25 à 54 ans	26,5	19,9	53,6
55 ans ou plus	30,5	24,1	45,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

Tableau A3 Population selon l'âge

La répartition des Autochtones selon l'âge indique que ceux-ci sont considérablement plus jeunes que les non-Autochtones.

Treize pour cent de la population non autochtone avait 65 ans ou plus, par rapport à seulement 4 % de la population autochtone.

Par contre, le tiers de la population autochtone avait moins de 15 ans, comparativement au cinquième seulement de la population non autochtone.

	Autochtone	Non autochtone
	En milliers	
Tous âges	976	28 663
0 à 4	103	1 599
5 à 9	113	1 868
10 à 14	108	1 947
15 à 19	93	1 951
20 à 24	76	1 868
25 à 34	149	3 825
35 à 44	146	4 928
45 à 54	96	4 297
55 à 64	53	2 795
65 ou plus	40	3 585

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

Tableau A4 Les 10 principales professions chez les Autochtones

La catégorie professionnelle la plus courante chez les hommes autochtones en 2001 était celle des métiers de la construction — 7,4 % comparativement à seulement 4,1 % pour les hommes non autochtones. Cette catégorie comprend les plombiers, les charpentiers-menuisiers, les peintres et les poseurs de bardeaux. Un peu moins du tiers des hommes autochtones exerçant ces professions vivaient dans une réserve et étaient plus jeunes (37 ans) que leurs homologues non autochtones (40 ans).

Les professions les plus courantes exercées par les hommes autochtones vivant dans une réserve en 2001 étaient dans les secteurs de la foresterie, des mines, de la pêche, ainsi que de l'extraction du pétrole et du gaz. Ces emplois incluent les conducteurs de machines d'abatage du bois, le personnel du forage pétrolier et gazier, les chasseurs et les trappeurs.

Les professions les plus courantes exercées par les femmes autochtones en 2001 étaient associées au travail de bureau : commis de bureau générales, commis à la saisie de données, commis de bibliothèque, factrices, commis de banque et commis aux services financiers. Bien que 13,4 % des femmes autochtones exerçaient ces professions, un pourcentage un peu plus élevé de femmes non autochtones travaillaient dans ce secteur (14,7 %).

	Autochtones		Non-Autochtones	
	Âge moyen	%	Âge moyen	%
Hommes	36	100,0	40	100,0
Métiers de la construction	37	7,4	40	4,1
Aides de soutien des métiers, manœuvres en construction et de transport et personnel assimilé	33	6,9	36	3,5
Conducteurs de véhicules automobiles et opérateurs de transport en commun	40	6,4	42	5,2
Exploitation forestière, minière, pétrolière et gazéifière et pêche, sauf les manœuvres	37	5,7	40	1,4
Nettoyeurs	37	4,6	40	2,7
Autre personnel de la vente et des services	24	3,9	27	3,3
Services de protection	36	3,7	39	2,4
Mécaniciens	38	3,6	40	2,6
Personnel élémentaire de la production primaire	32	3,5	33	1,3
Personnel de bureau	34	3,4	37	4,9
Femmes	36	100,0	39	100,0
Personnel de bureau	35	13,4	39	14,7
Vendeuses et caissières	30	7,6	32	8,2
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	36	6,5	37	3,4
Personnel de soutien familial et de garderie	37	6,2	40	3,3
Nettoyeuses	39	6,0	42	2,6
Autre personnel de la vente et des services	30	5,3	32	4,3
Secrétaires	37	4,0	43	5,0
Services des aliments et boissons	28	3,9	29	2,9
Enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillères d'orientation	40	3,8	42	4,1
Personnel de soutien des services de santé	39	2,8	39	2,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

Les professions les plus courantes exercées par les femmes autochtones vivant dans une réserve en 2001 étaient celles touchant le soutien familial et la garde d'enfants. Les femmes autochtones dans une réserve étaient aussi grandement susceptibles d'occuper des emplois d'enseignantes ou de conseillères au niveau secondaire, primaire ou préscolaire.

Des recherches ont permis d'établir que de nombreuses personnes vivant dans une réserve préféreraient travailler près de leur domicile plutôt que d'avoir un meilleur emploi ailleurs (EKOS, 2004). Même si les jeunes Autochtones étaient plus susceptibles de préférer le meilleur emploi disponible, ceux âgés de 25 à 44 ans préféraient de beaucoup travailler près de chez eux, et c'était aussi le cas de ceux qui avaient un diplôme d'études collégiales. En fait, le soutien affectif familial constituait un facteur important dans le choix d'un emploi, et ce sentiment devenait plus fort avec l'âge et le niveau de scolarité.

Tableau A5 Les 10 principales professions chez les 15 à 24 ans

Les professions les plus courantes exercées par les jeunes Autochtones se trouvaient dans la catégorie des ventes et des services, près du quart de ces emplois étant occupés par ce groupe. Emplois de bureau, métiers et nettoyeurs figuraient aussi parmi les emplois fréquemment occupés. Un profil semblable s'appliquait aux jeunes non-Autochtones.

Chez les jeunes Autochtones dans les réserves, les emplois dans le domaine du soutien familial et de la garde d'enfants, de même que dans l'enseignement et les services sociaux étaient aussi courants.

Les emplois dans le secteur des ventes et des services étaient courants parmi les jeunes Autochtones des deux sexes. Les métiers, les emplois de manœuvre et les emplois dans le secteur primaire étaient plus courants chez les jeunes hommes, le dernier groupe étant particulièrement important pour ceux qui vivaient dans une réserve. Les emplois de bureau, les emplois liés au soutien familial et à la garde d'enfants, à l'enseignement et aux services sociaux ainsi que les postes de secrétaire étaient plus populaires chez les jeunes femmes autochtones, les trois dernières catégories étant relativement plus recherchées par celles vivant dans une réserve.

	Autochtones	Non-Autochtones
		%
Les deux sexes	100,0	100,0
Autre personnel de la vente et des services	13,0	13,0
Vendeurs et caissiers	11,1	15,5
Personnel de bureau	8,0	10,4
Aides de soutien des métiers, manœuvres en construction et de transport et personnel assimilé	5,6	3,5
Services des aliments et boissons	5,5	5,3
Nettoyeurs	4,7	2,9
Personnel élémentaire de la production primaire	3,9	2,2
Personnel de soutien familial et de garderie	3,5	1,9
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	3,4	1,8
Chefs et cuisiniers	3,1	2,8
Hommes	100,0	100,0
Autre personnel de la vente et des services	12,9	14,4
Aides de soutien des métiers, manœuvres en construction et de transport et personnel assimilé	9,6	6,3
Personnel élémentaire de la production primaire	6,3	3,5
Vendeurs et caissiers	5,0	9,0
Métiers de la construction	5,0	3,0
Nettoyeurs	4,8	3,7
Personnel de bureau	4,7	7,5
Manœuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique	4,4	3,6
Exploitation forestière, minière, pétrolière et gazéifère et pêche, sauf les manœuvres	4,4	1,0
Chefs et cuisiniers	3,8	3,9
Femmes	100,0	100,0
Vendeuses et caissières	17,9	22,4
Autre personnel de la vente et des services	13,1	11,5
Personnel de bureau	11,7	13,4
Services des aliments et boissons	9,9	8,5
Personnel de soutien familial et de garderie	6,1	3,3
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	5,7	3,2
Nettoyeuses	4,5	2,0
Secrétaires	2,4	2,1
Chefs et cuisinières	2,3	1,7
Hébergement et voyages (y compris le personnel préposé au jeu dans les casinos)	1,9	1,6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

Tableau A6 Gains horaires des employés

Les employés autochtones gagnaient en moyenne moins que leurs homologues non autochtones (14,20 \$ par rapport à 15,50 \$ l'heure).

Ces gains horaires moyens dissimulent d'importants écarts quant à la répartition. Par exemple, un employé autochtone sur quatre gagnait moins de 10 \$ l'heure, comparativement à seulement un employé non autochtone sur six.

	Autochtones			Non-Autochtones		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
Ensemble	14,20	14,80	13,60	\$ 15,50	16,10	14,80
				%		
0,01 \$ à 9,99 \$	24,8	20,7	28,6	16,5	12,1	21,1
10,00 \$ à 15,99 \$	32,8	30,6	34,8	28,3	24,6	32,1
16,00 \$ à 19,99 \$	13,8	13,6	14,0	15,2	14,5	16,0
20,00 \$ ou plus	28,6	35,1	22,6	40,0	48,8	30,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2005

Seulement 29 % des employés autochtones gagnaient 20 \$ ou plus l'heure, comparativement à 40 % des employés non autochtones.

Tableau A7 Taux relatifs à l'activité sur le marché du travail selon la province, l'âge et le sexe

	Taux d'activité			Taux d'emploi			Taux de chômage		
	Autochtones			Autochtones			Autochtones		
	Hors réserve	Réserve	Non-Autochtones	Hors réserve	Réserve	Non-Autochtones	Hors réserve	Réserve	Non-Autochtones
Province ou territoire					%				
Canada	64,1	51,4	66,1	54,2	37,7	61,8	15,4	26,6	6,5
Terre-Neuve-et-Labrador	58,2	F	56,4	40,0	44,0	45,2	31,3	42,6	19,8
Île-du-Prince-Édouard	63,5	F	68,3	49,3	45,3	60,0	22,3	F	12,1
Nouvelle-Écosse	64,4	51,9	60,9	54,1	37,0	55,1	16,0	28,6	9,7
Nouveau-Brunswick	64,6	53,7	62,5	50,2	33,0	55,4	22,2	38,5	11,3
Québec	60,0	52,9	63,8	50,9	40,8	59,0	15,1	23,0	7,6
Ontario	65,4	57,3	66,9	57,6	45,2	63,3	11,9	21,1	5,4
Manitoba	64,4	46,0	68,1	55,2	32,3	65,2	14,2	29,7	4,2
Saskatchewan	59,3	42,8	68,9	48,9	29,2	66,0	17,5	31,8	4,2
Alberta	68,6	45,5	73,1	60,6	33,5	70,0	11,6	26,4	4,3
Colombie-Britannique	63,5	57,6	64,9	51,4	41,6	60,1	19,1	27,7	7,4
Yukon	71,1	68,8	81,2	54,4	48,4	75,3	23,4	29,7	7,3
Territoires du Nord-Ouest	69,3	62,6	87,2	59,7	50,7	84,3	13,8	19,0	3,5
Nunavut	61,1	...	93,2	47,6	...	90,6	22,1	...	2,8
Sexe									
Hommes	70,4	55,8	72,4	58,5	38,0	67,6	16,9	31,8	6,7
Femmes	58,6	47,0	60,1	50,5	37,4	56,4	13,8	20,4	6,3
Âge									
Les deux sexes									
15 à 24 ans	54,6	31,8	63,6	43,2	19,5	56,8	20,9	38,6	10,7
25 à 54 ans	75,5	67,3	85,1	65,0	50,7	80,3	13,9	24,7	5,7
Hommes									
15 à 24 ans	58,1	34,6	64,4	45,2	19,9	56,9	22,2	42,5	11,6
25 à 54 ans	83,1	72,4	90,9	70,3	50,5	85,7	15,4	30,3	5,7
Femmes									
15 à 24 ans	51,4	28,8	62,8	41,3	19,1	56,6	19,6	33,7	9,9
25 à 54 ans	69,0	62,2	79,5	60,5	50,9	75,0	12,4	18,2	5,6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

En 2001, les Autochtones représentaient environ 2,7 % de la population du Canada et environ 2,5 % de la population active.

Les taux d'activité et d'emploi des Autochtones (60,6 % et 49,7 % respectivement) étaient inférieurs à ceux des non-Autochtones (66,1 % et 61,8 %), et leur taux de chômage était beaucoup plus élevé (18,0 % par rapport à 6,5 %).

Au Manitoba et en Saskatchewan, provinces où l'on trouvait les pourcentages les plus élevés d'Autochtones, les taux de chômage des Autochtones étaient de 18,2 % et 21,6 % respectivement. Ces taux étaient plus de quatre fois ceux des non-Autochtones.

Les taux de chômage des Autochtones étaient élevés dans les provinces de l'Atlantique (où la proportion d'Autochtones est moins forte), allant de 20,4 % en Nouvelle-Écosse à 31,9 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Même si la vraisemblance d'être au chômage était plus forte pour les Autochtones du Canada atlantique, leurs taux d'activité étaient comparables à ceux des non-Autochtones et, dans certains cas, plus élevés.

Par contre, certains territoires et provinces comme le Nunavut et la Saskatchewan affichaient un taux élevé de chômage et un faible taux d'activité en ce qui concerne les Autochtones.

En 2001, les hommes autochtones avaient le taux de chômage le plus élevé, soit 20,6 %. Ce taux était supérieur à celui des femmes autochtones (15,3 %) et trois fois plus élevé que celui des hommes non autochtones (6,7 %).

Quoique les femmes autochtones aient connu un sort meilleur que les hommes autochtones, elles faisaient encore face à un taux de chômage de plus du double de celui des femmes non autochtones (6,3 %).

Les jeunes hommes autochtones (de 15 à 24 ans) éprouvaient particulièrement des difficultés à se trouver du travail; leur taux de chômage était de 26,3 % en 2001. Bien que les jeunes aient toujours eu des taux de chômage plus élevés que le principal groupe d'âge actif, ce taux était plus du double de celui des jeunes hommes non autochtones.

Les jeunes femmes autochtones faisaient également face à un taux de chômage plus élevé que celui de leurs homologues non autochtones — 22,2 % contre 9,9 %.

Le taux d'emploi était de seulement 37,7 % parmi la population autochtone dans les réserves — presque le même que lors du Recensement de 1996. Plus du quart de la population autochtone de 15 ans ou plus vivait dans des réserves en 2001, et l'on s'attend à ce que cette proportion atteigne 40 % d'ici 2017 (Statistique Canada, 2005).

Bien que la croissance démographique ait été forte chez les Autochtones en âge de travailler tant dans les réserves qu'hors réserve, l'emploi a connu une croissance plus rapide dans le cas de ceux vivant hors réserve. Les Autochtones dans les réserves peuvent être désavantagés quant aux possibilités d'emploi en raison de leur situation géographique éloignée et d'un accès limité à l'éducation, à la formation, à l'information sur le marché du travail et en matière de services de garde (EKOS, 2004). En fait, plus de la moitié d'entre eux n'avaient pas de diplôme d'études secondaires en 2001, comparativement à 44 % de ceux qui vivaient hors réserve et à 31 % des non-Autochtones.

Les Autochtones vivant dans une réserve avaient un taux de chômage plus élevé — environ un Autochtone sur quatre faisant partie de la population active était en chômage en 2001. Pour les Autochtones vivant hors réserve, ce taux était beaucoup moindre, soit 15,4 %, mais correspondait tout de même à plus du double de celui des non-Autochtones (6,5 %).

Perspective

■ Notes

1 En 2001, les Autochtones hors réserve de l'Ouest canadien représentaient 43 % de l'ensemble de la population autochtone du Canada et 70 % de la population autochtone de l'Ouest.

2 En 2005, les Autochtones constituaient 8 % de la population active au Manitoba, 7 % en Saskatchewan et environ 3 % en Alberta et en Colombie-Britannique.

3 L'Alberta se trouve au cœur de la période de croissance économique la plus forte jamais enregistrée par une province de toute l'histoire du Canada. Son PIB total a augmenté de 43 % entre 2002 et 2005 et n'a donné aucun signe de ralentissement en 2006. La plus grande partie de cette croissance provient de la flambée des prix des exportations de pétrole et de gaz, qui ont suscité une hausse des investissements des entre-

prises dans l'installation de pipelines ainsi que dans la construction non résidentielle (immeubles de bureaux, usines pétrochimiques) et résidentielle (Cross et Bowlby, 2006).

4 En chiffres absolus, la population autochtone hors réserve ayant un grade universitaire dans l'Ouest canadien est passée de 14 000 à 22 000.

5 Pour le principal groupe d'âge actif des 25 à 54 ans, le taux d'emploi des travailleurs autochtones détenant un grade universitaire dépassait encore celui de leurs homologues non autochtones, mais l'écart entre les deux groupes était considérablement moins grand (89 % contre 86 %).

6 Les étudiants à plein temps qui étaient à la recherche d'un emploi à plein temps ont été retirés de la catégorie des chômeurs. Le recensement et l'EPA ne traitent pas de la même façon les étudiants faisant partie de la population active. Dans le cas du recensement, seuls les élèves du secondaire sont retirés de la catégorie des chômeurs, alors que l'EPA en retire les élèves du secondaire et les étudiants universitaires à plein temps qui sont à la recherche d'un emploi.

■ Documents consultés

CICERI, Coryse, et Katherine SCOTT. 2006. *The Determinants of Employment Among Aboriginal Peoples*, document soumis à la Direction de la recherche en politiques et coordination, Direction générale de la politique stratégique et de la planification de Ressources humaines et Développement social Canada, 53 p.

CONSULBEC. 2002. *Connecting the Dots: A Study of Perceptions, Expectations and Career Choices of Aboriginal Youth*, rédigé pour le Conseil pour le développement des ressources autochtones du Canada.

CROSS, Philip, et Geoff BOWLBY. 2006. « L'irrépressible poussée économique de l'Alberta : l'éclosion de la rose de l'Ouest », *L'observateur économique canadien*, vol. 19, n° 9, septembre, n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-010-XIB/00906/feature_f.htm (consulté le 2 janvier 2007).

GUIMOND, Eric. 2003. « Définitions floues et explosion démographique : identités mouvantes des groupes autochtones au Canada », *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain*, publié sous la direction de David Newhouse et Evelyn Peters, Projet de recherche sur les politiques, p. 38 à 54.

JACOBS, Mindelle. 2006. « Poor education has domino effect », *Edmonton Sun*, 2 mars 2006.

LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS. 2004. *Son-dage auprès des Premières nations établies dans une réserve, automne 2003*, document définitif présenté aux Affaires indiennes et du Nord Canada, Ottawa, 87 p.

STATISTIQUE CANADA. 2002. *Dictionnaire du recensement de 2001*, n° 92-378-XIF au catalogue de Statistique Canada, http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/reference/dict/index_f.htm (consulté le 23 janvier 2007).

---. 2005. *Projections des populations autochtones, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2017*, n° 91-547-XIF au catalogue de Statistique Canada, <http://www.statcan.ca/francais/freepub/91-547-XIF/91-547-XIF2005001.htm> (consulté le 23 janvier 2007).

VAILLANCOURT, Chantal. 2005. *Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?*, n° 81-595-MIF au catalogue de Statistique Canada, 76 p., <http://www.statcan.ca/francais/research/81-595-MIF/81-595-MIF2005029.pdf> (consulté le 23 janvier 2007).

WHITE, P., M. MICHALOWSKI et P. CROSS. 2006. « L'essor économique de la côte Ouest », *L'observateur économique canadien*, vol. 19, n° 5, mai, n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-010-XIB/00506/feature_f.htm (consulté le 2 janvier 2007).



Janvier
2007

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

La dette des particuliers

Si l'économie et la population des États-Unis sont presque dix fois supérieures à celles du Canada, les deux pays comportent plusieurs similitudes. Les deux ont un revenu par habitant et un niveau de vie relativement élevés. Compte tenu de sa proximité géographique des États-Unis et de son économie plus petite, le Canada subit davantage que d'autres pays les changements qui touchent l'économie ainsi que les institutions commerciales et financières de son voisin, surtout quand ces institutions ont des succursales au Canada. Étant donné que les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Canada (recevant 81 % des exportations totales en 2005, contre 64 % en 1980, et représentant 67 % et 64 % respectivement des importations), les récessions qui ont touché ce pays au début des années 1980 et 1990, tout comme l'essor qui a commencé à la fin des années 1990, n'ont pas mis de temps à se faire sentir au Canada. En outre, les deux pays ont connu à peu près le même taux d'inflation, puisque les biens et services qui valaient 1 \$ dans la monnaie respective des deux pays en 1980 coûtaient 2,43 \$ au Canada et 2,37 \$ aux États-Unis en 2005.

Les caractéristiques démographiques sont aussi semblables. Les deux tiers des personnes âgées de 16 ans et plus dans chacun des deux pays sont actives. La proportion de fem-

mes qui travaillaient était plus élevée en 2005 qu'en 1980. Les deux populations vieillissent, l'âge médian étant passé, entre 1980 et 2005, de 28,9 à 38,0 ans au Canada et de 29,8 à 35,9 ans aux États-Unis. Comme les deux pays ont d'importantes populations immigrantes, l'âge médian est influencé par la composition de la population née au pays, l'âge des immigrants et des émigrants ainsi que les taux de fécondité et de mortalité par âge. Au cours des 25 dernières années, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 9,4 % à 13,1 % au Canada et de 11,2 % à 12,3 % aux États-Unis. Dans les deux pays, la proportion de personnes vivant seules et de familles monoparentales ayant à leur tête une femme a augmenté.

L'âge est un facteur déterminant des dépenses de consommation, du revenu et de l'épargne des particuliers, mais les dépenses sont aussi largement touchées par des variables monétaires clés, comme le revenu disponible et l'accès au crédit. Les graphiques suivants illustrent les divers aspects du revenu, des dépenses, de l'épargne et de l'endettement des Canadiens et des Américains au cours des 25 dernières années.

Définitions

Revenu personnel

Somme du revenu d'un travail, d'une entreprise non constituée en société, des intérêts et des placements et des transferts gouvernementaux reçus par les particuliers et les organismes sans but lucratif ou de bienfaisance.

Revenu personnel disponible

Revenu personnel, moins les impôts sur le revenu et d'autres retenues obligatoires versées au gouvernement.

Dépenses de consommation personnelles

Somme des dépenses en aliments et boissons, vêtements, logement, meubles, soins médicaux, transport, communications et loisirs.

Épargne personnelle

Revenu personnel, moins les dépenses de consommation, les impôts et les transferts au gouvernement, ainsi qu'aux sociétés et aux non-résidents.

Dette de consommation

Soldes de cartes de crédit, prêts automobiles, autres prêts personnels, acomptes ou dettes renouvelables et factures non payées.

Dette par habitant

Passif total (dette de consommation et dette hypothécaire) divisé par la population. Le revenu disponible et les dépenses par habitant sont calculés de la même façon. Les comparaisons des montants par habitant sont faites en dollars canadiens, après conversion des données américaines selon les parités de pouvoir d'achat.

Taux d'épargne personnelle

Épargne personnelle en pourcentage du revenu personnel disponible.

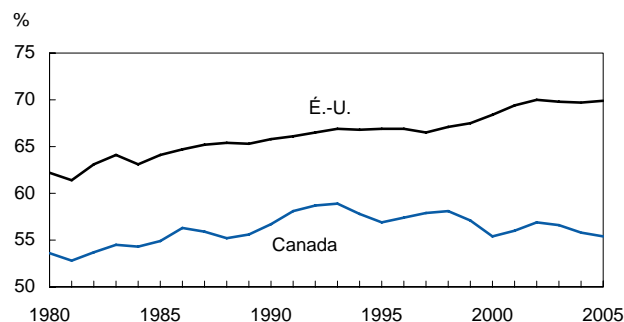


Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

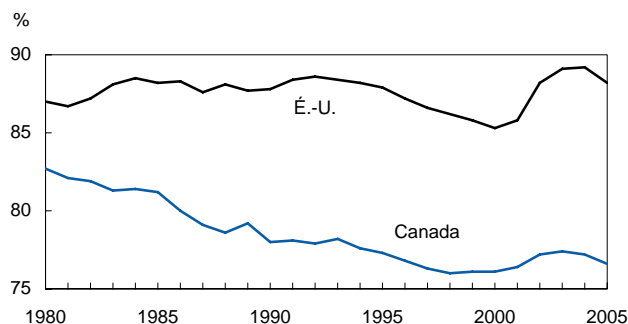
Les dépenses de consommation personnelles représentent une proportion plus grande du PIB aux États-Unis

Les dépenses de consommation sont un facteur clé de la santé économique d'un pays. Les dépenses de consommation en pourcentage du PIB sont beaucoup plus faibles au Canada, allant de 52,8 % à 58,9 % au cours des 25 dernières années, contre 61,4 % à 70,0 % aux États-Unis. Autrement dit, les dépenses de consommation ont alimenté davantage l'économie aux États-Unis qu'au Canada.



Sources : Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et des dépenses; Département américain du commerce

Les Canadiens payent plus d'impôts sur le revenu et de transferts au gouvernement



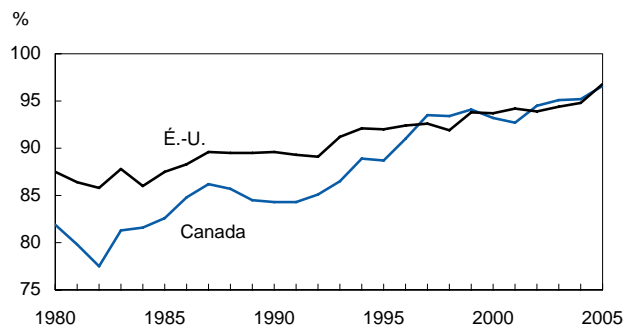
Sources : Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et des dépenses; Département américain du commerce

Les deux pays ont un système d'impôt progressif, mais leurs taux d'imposition marginaux, leurs méthodes d'imposition et leurs déductions autorisées varient beaucoup. Au Canada, une proportion relativement plus grande du revenu personnel va à l'impôt sur le revenu fédéral et provincial, au Régime de pensions du Canada et Régime de rentes du Québec et aux cotisations d'assurance-emploi (17,3 % en 1980 et 23,4 % en 2005). Les Américains, quant à eux, ont consacré 13,0 % et 11,8 % de leur revenu à l'impôt sur le revenu fédéral et celui des États, ainsi qu'aux cotisations de sécurité sociale et d'assurance-chômage¹. L'écart entre le revenu personnel total et le revenu disponible s'est élargi dans les deux pays entre 1980 et 2005, mais davantage au Canada.

Nota

1 Le taux plus élevé de transferts au gouvernement au Canada peut être attribué en partie au financement de l'assurance-maladie et des prestations de sécurité sociale universelles. Aux États-Unis, Medicaid n'est accessible qu'aux personnes à revenu limité, tandis que Medicare est accessible aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Les Canadiens et les Américains dépensent une proportion semblable de leur revenu



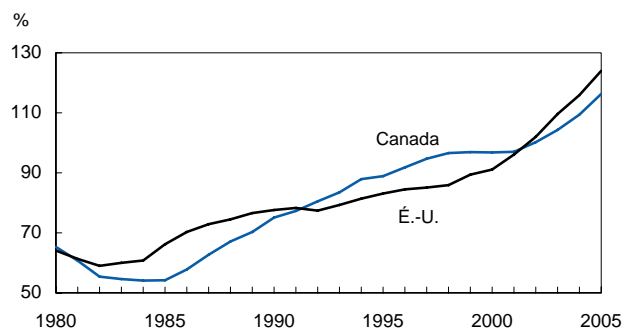
Sources : Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et des dépenses; Département américain du commerce

Jusqu'au milieu des années 1990, les Canadiens et les Américains ont réussi à dépenser moins que leur revenu disponible. Mais, à partir de 1996, ils en ont dépensé la presque totalité, épargnant très peu.

Le ratio de la dette au revenu a augmenté chez les Canadiens et les Américains

Le crédit peut être utilisé pour répondre à des besoins de consommation courants ou imprévus, voire pour acquérir des actifs. Le niveau d'endettement, mesuré par le ratio de la dette totale au revenu disponible, était presque le même pour les Canadiens et les Américains au début des années 1980. Par la suite, il a évolué différemment, les Américains affichant un niveau d'endettement plus élevé entre 1983 et 1991, et les Canadiens entre 1992 et 2000. À partir de 2001, la dette a constamment augmenté dans les deux pays, et en 2002, elle dépassait le revenu disponible. En 2005, pour chaque dollar de revenu disponible, les Canadiens devaient 1,16 \$ et les Américains, 1,24 \$.

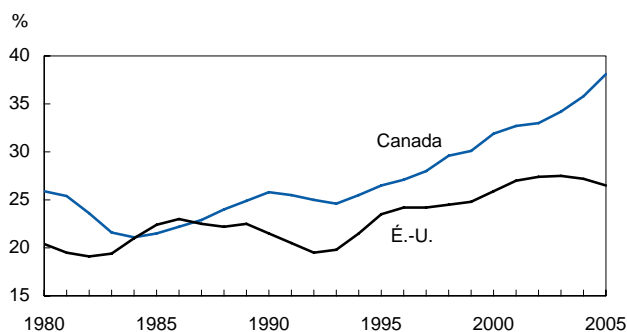
Une part de la hausse de l'endettement entre 2001 et 2005 peut être attribuée aux taux d'intérêts relativement faibles, à la plus grande accessibilité du crédit grâce aux prêts sur l'avoir propre immobilier, et aux limites et incitatifs accrus des cartes de crédit délivrées par des institutions financières en concurrence.



Sources : Banque du Canada, Service d'information publique; Réserve fédérale américaine, Statistiques financières et commerciales

Pour plus de renseignements, communiquez avec Raj K. Chawla, Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut le joindre au 613-951-6901 ou à raj.chawla@statcan.ca.

Les Canadiens utilisent plus de crédit à la consommation pour leurs dépenses personnelles



Sources : Banque du Canada, Service d'information publique; Réserve fédérale américaine, Statistiques financières et commerciales

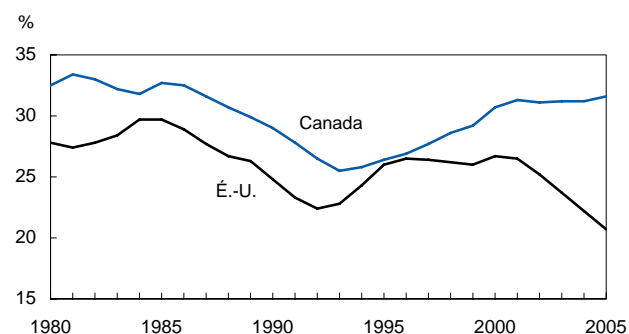
Entre 1980 et 2005, le crédit à la consommation représentait entre 21 et 38 cents de chaque dollar de dépenses personnelles au Canada. Aux États-Unis, les montants équivalents étaient de 19 et 27 cents. Depuis 1986, année où l'administration Reagan a annulé la déductibilité d'impôt pour les intérêts sur les prêts à la consommation, les Américains utilisent moins ce type de crédit. Par conséquent, depuis 1988, l'écart entre les États-Unis et le Canada en ce qui a trait à l'utilisation du crédit à la consommation s'est élargi.

Les personnes qui ne sont pas propriétaires de maison dans les deux pays et qui n'ont ni dettes hypothécaires ni accès à une marge de crédit reposant sur l'avoir propre immobilier peuvent faire augmenter les limites de leurs cartes de crédit ou utiliser des prêts personnels pour financer des besoins imprévus ou boucler leur budget.

Le crédit à la consommation en pourcentage de la dette totale des ménages est encore relativement faible dans les deux pays

Au Canada, le crédit à la consommation a fluctué entre 26 % et 33 % de la dette totale des ménages durant la période de 1980 à 2005. Ces proportions indiquent deux tendances distinctes : une baisse constante entre 1985 et 1993 et une hausse par la suite. Un recul de la proportion du crédit à la consommation signifie une augmentation de la proportion du crédit hypothécaire. L'augmentation de la dette hypothécaire au cours de cette période au Canada était largement due à l'achat de leur première maison par les membres de la génération du baby-boom. Toutefois, l'utilisation accrue du crédit à la consommation depuis 1992 est probablement attribuable à plusieurs facteurs, y compris la stagnation du revenu dans les années 1990, l'accès plus facile au crédit au début des années 2000 ainsi que l'évolution démographique et du mode de vie.

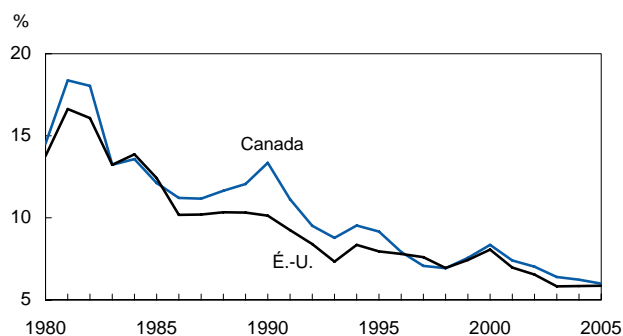
Le revenu des Américains ayant aussi stagné dans les années 1990, leur utilisation du crédit à la consommation a augmenté entre 1992 et 1996. La déductibilité des intérêts hypothécaires liés à une résidence principale peut inciter les Américains à hypothéquer ou



Sources : Banque du Canada, Service d'information publique; Réserve fédérale américaine, Statistiques financières et commerciales

réhypothéquer leur maison et à utiliser les sommes ainsi obtenues pour la consommation, l'investissement, la rénovation, le remboursement de prêts ou à d'autres fins.

Le taux hypothécaire ordinaire est d'habitude plus élevé au Canada qu'aux États-Unis



Nota : Taux d'hypothèque quinquennal prélevé par les banques au Canada; taux prélevé par les institutions sur des obligations à taux fixe, premières hypothèques aux États-Unis.

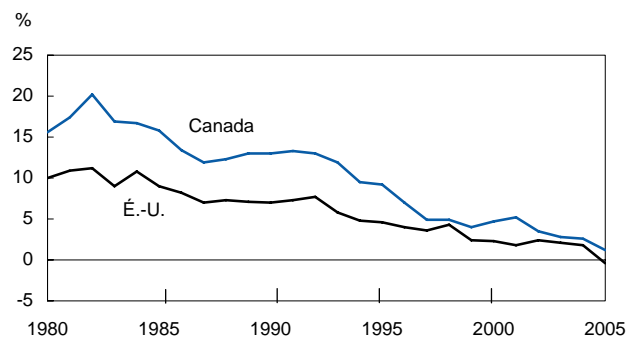
Sources : Banque du Canada, Service d'information publique; Réserve fédérale américaine, Statistiques financières et commerciales

Étant donné la taille du marché et la concurrence entre les institutions financières et les prêteurs privés, le taux hypothécaire ordinaire sur cinq ans aux États-Unis est habituellement plus faible qu'au Canada. L'écart entre les taux a atteint son maximum au cours des récessions de 1981-1982 et 1989-1991. Dans les deux pays, les taux hypothécaires étaient les plus élevés en 1981 : 18,4 % au Canada et 16,6 % aux États-Unis. En 2005, ils sont tombés à moins de 6 %. Depuis 1996, les taux hypothécaires ordinaires dans les deux pays sont assez proches (plus élevés d'un demi point ou moins au Canada).

Le taux d'épargne personnelle a diminué depuis 1982

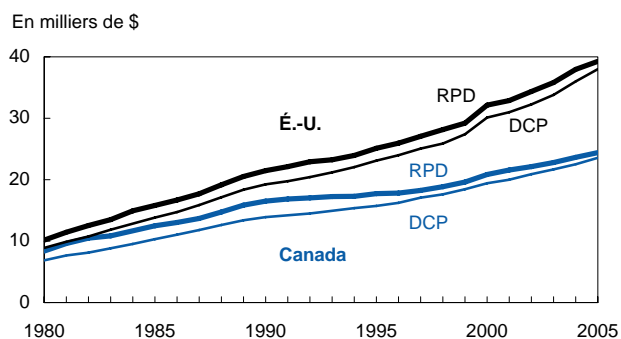
Le taux d'épargne personnelle a diminué dans les deux pays, après avoir atteint un sommet de 20,2 % au Canada et de 11,2 % aux États-Unis en 1982. Les taux d'intérêt élevés cette année-là ont probablement incité à l'épargne et à l'investissement. Par ailleurs, les personnes qui ont emprunté ont payé des taux d'intérêts élevés. Une baisse progressive a ramené les taux d'épargne personnelle à 1,2 % au Canada et à -0,4 % aux États-Unis en 2005.

Les raisons de la baisse sont les mêmes dans les deux pays : davantage de consommation personnelle (particulièrement aux États-Unis) et transferts obligatoires plus élevés (impôts sur le revenu et cotisations à la sécurité sociale). En 1982, les Canadiens ont consacré 63,4 cents de chaque dollar de revenu à la consommation et 20,0 cents aux transferts, et les Américains, 74,8 cents et 15,4 cents respectivement. En 2005, les Canadiens ont consacré 74,0 cents à la consommation et 25,1 cents aux transferts, et les Américains, 85,3 cents et 15,0 cents.



Sources : Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et des dépenses; Département américain du commerce

Les dépenses de consommation par habitant ont dépassé le revenu disponible, tant au Canada qu'aux États-Unis



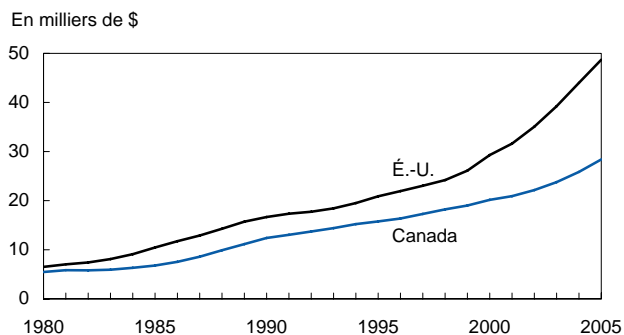
Nota : Sommes en dollars canadiens après conversion des données américaines sur le revenu personnel disponible (RPD) et les dépenses de consommation personnelle (DCP) en fonction de la parité du pouvoir d'achat.

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, Comptes nationaux des revenus et des dépenses; Bureau américain du recensement et Département américain du commerce

Au cours de la période de 1980 à 2005, les dépenses de consommation par habitant au Canada ont plus que triplé, passant de 6 870 \$ à 23 560 \$, tandis que le revenu disponible a augmenté dans une proportion moindre — passant de 8 390 \$ à 24 400 \$ (2,9 fois). Aux États-Unis, les dépenses et le revenu disponible ont augmenté de façon plus marquée — passant de 8 890 \$ CAN à 38 000 \$ CAN (4,3 fois) et de 10 170 \$ CAN à 39 270 \$ CAN (3,9 fois). La disparité entre le Canada et les États-Unis au chapitre des dépenses et du revenu disponible par habitant s'est accrue et, les dépenses de consommation ayant dépassé le revenu disponible, Canadiens et Américains ont dû avoir recours au crédit pour financer leurs dépenses.

La dette par habitant est plus élevée chez les Américains que chez les Canadiens

La dette par habitant des Canadiens a augmenté de 5,2 fois au cours des 25 dernières années, passant de 5 470 \$ en 1980 à 28 390 \$ en 2005. Dans le cas des Américains, elle a augmenté de 7,5 fois, passant de 6 510 \$ CAN à 48 700 \$ CAN. La dette par habitant a augmenté de façon constante dans les deux pays, mais la disparité, presque inexistante au début des années 1980, s'est accrue de façon marquée à partir de 1999. Cela tient en partie au fait que les Américains ont opté pour une augmentation de la dette hypothécaire (y compris le refinancement). L'augmentation de la dette hypothécaire pour le refinancement ou les prêts fondés sur l'avoir propre immobilier signifient que les propriétaires de maison des deux pays utilisent leur résidence comme une source de financement de leurs dépenses plutôt que comme un investissement.

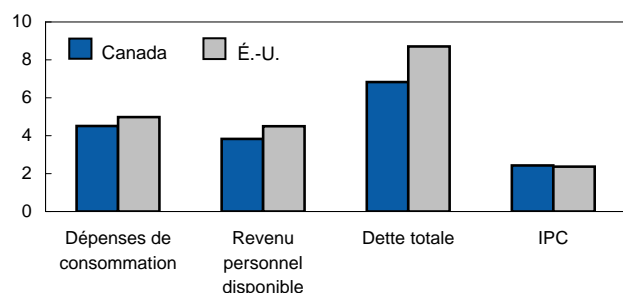


Nota : Sommes en dollars canadiens après conversion des données américaines sur la dette totale des ménages en fonction de la parité du pouvoir d'achat.

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie; Banque du Canada, Service d'information publique; Réserve fédérale américaine, Bureau américain du recensement et Statistiques financières et commerciales

Dans les deux pays, la dette totale des ménages a été plus élevée que les dépenses de consommation et le revenu disponible

Ratio 2005/1980



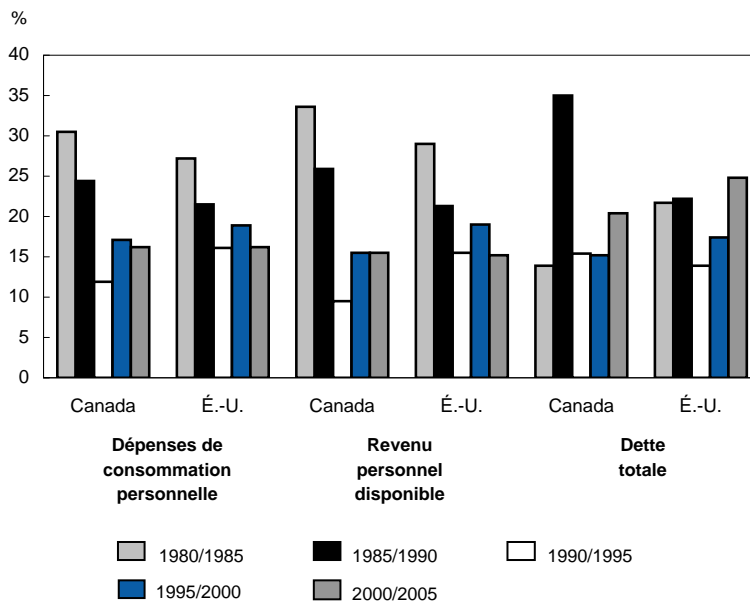
Sources : Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et des dépenses; Banque du Canada, Service d'information publique; Réserve fédérale américaine, Département américain du commerce et Statistiques financières et commerciales

La dette des ménages, agrégée selon les monnaies respectives, a augmenté au Canada, passant de 134 milliards de dollars en 1980 à 916 milliards de dollars en 2005 (6,8 fois), et aux États-Unis, de 1,3 billion de dollars à 11,2 billions de dollars (8,6 fois). Même si l'inflation était presque la même dans les deux pays, les dépenses de consommation et le revenu disponible ont augmenté dans une moindre mesure au Canada. Les dépenses de consommation, par exemple, sont passées de 168 milliards de dollars à 760 milliards de dollars au Canada et de 1,8 billion de dollars à 8,7 billions de dollars aux États-Unis.

L'augmentation de la dette des ménages, des dépenses de consommation et du revenu disponible a varié selon l'activité économique, tant au Canada qu'aux États Unis

Au total, 35,0 % de la hausse de la dette des ménages entre 1980 et 2005 s'est produite entre 1985 et 1990 au Canada, contre 22,2 % aux États-Unis. Il s'agit d'une période pendant laquelle les membres de la génération du baby-boom au Canada achetaient probablement leur première maison. L'augmentation la plus importante de la dette des Américains (24,8 %) s'est produite entre 2000 et 2005, contre 20,4 % pour les Canadiens. Il s'agissait d'une période de prospérité pendant laquelle les taux de chômage et d'inflation étaient plus faibles et s'accompagnaient de taux d'intérêt plus bas et d'un accès facile au crédit.

Comme les dépenses de consommation et le revenu disponible (en dollars courants) réagissent fortement au taux d'inflation, ils ont augmenté relativement plus durant la période de 1980 à 1985, qui a été caractérisée par une inflation élevée —30,5 % de l'augmentation des dépenses de consommation au Canada et 27,2 % aux États-Unis. Au cours de la période de 2000 à 2005, caractérisée par une faible inflation, ces taux sont tombés à 16,2 % dans les deux pays. L'augmentation globale du revenu disponible affiche une tendance similaire.



Sources : Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et des dépenses; Banque du Canada, Service d'information publique; Réserve fédérale américaine, Département américain du commerce et Statistiques financières et commerciales